

LA FORGE

Organe central du Parti Communiste des Ouvriers de France

www.pcof.net

Mensuel n°616 - Avril 2020

Prochaine parution : le 5 mai 2020

2 €

Numéro spécial



Non à l'unité nationale
Notre conscience de classe n'est pas confinée
Notre volonté de lutter est encore plus forte

Edition numérique à télécharger gratuitement à partir de notre site www.pcof.net ou sur notre page Facebook»

“Prolétaires de tous les pays unissez-vous !”

Situation exceptionnelle

Ce journal a un caractère exceptionnel, car la situation l'est incontestablement. Il sera largement consacré à l'épidémie du Covid-19, ses conséquences nationales et internationales ; aux mesures des autorités politiques et sanitaires censées les combattre, aux réactions populaires, marquées par la solidarité, l'entraide, mais aussi la colère contre les politiques néolibérales qui ont partout dégradé les systèmes de protection sanitaire...

Cette pandémie frappe pratiquement tous les pays, toutes les couches et classes sociales, mais évidemment, pas de la même façon, ni avec la même ampleur, ni aussi durement. Elle met en lumière et aggrave les inégalités sociales, les fossés entre les pays impérialistes et les autres. Par-delà les différences d'un pays à l'autre, il y a des constantes : l'impréparation des systèmes sanitaires, la fermeture des frontières, la militarisation accélérée des sociétés, l'encadrement des populations, avec ou sans confinement, les appels dans chaque pays à l'union sacrée, entre exploités et exploités.

Plusieurs dogmes économiques sont tombés, et ce sont ceux-là mêmes qui les ont promus, imposés, contre les travailleurs et les masses populaires, qui les déclarent caduques. Ces « conversions » ressemblent à celles qui ont suivi la crise financière de 2007-2008, quand des tenants du néolibéralisme effréné, les pourfendeurs des déficits publics et des « entraves » à la loi du marché libre et non faussé... ont changé pendant quelque temps de discours et ont demandé aux Etats de venir secourir les banques et les grandes entreprises menacées de faillite.

Une fois les dettes épongées par l'argent public, une fois les cours des actions des grandes entreprises repartis à la hausse, la réduction des déficits publics est redevenue leur leitmotiv, et les privatisations, la destruction des services publics, celle des droits des travailleurs, des mécanismes de protection sociale sont repartis de plus belle.

Mais cette crise sanitaire intervient dans un contexte où les signes d'une nouvelle crise économique, touchant directement de nombreux secteurs de production, se multipliaient. Quelques semaines avant que la pandémie ne soit officiellement proclamée, les cours pétroliers commençaient à plonger, les grandes firmes de l'industrie automobile annonçaient de vastes plans de restructurations, entraînant des licenciements, et les tensions commerciales entre la Chine et les USA inquiétaient les « marchés » financiers en raison de la baisse de la croissance chinoise, moteur de l'économie mondiale.

Quand les dirigeants de la Chine ont pris des décisions drastiques en matière de confinement de la population d'une importante région économique, quand les usines ont ralenti, puis arrêté la production de

produits qu'elles étaient pratiquement les seules à produire pour de très nombreuses entreprises au niveau mondial, celles-ci ont été immédiatement impactées. Et quand la pandémie a pris de l'ampleur dans les pays européens, elle a provoqué les mêmes réactions en matière de confinement et d'arrêt de production. Des dizaines de millions de travailleurs ont ainsi été mis au chômage, en quelques semaines, dans un très grand nombre de pays. Et quelque trois milliards de personnes sont soumises à des restrictions de circulation, jusqu'à des mesures de confinement quasi total. Début mars, 290 millions d'enfants étaient privés d'école !

Une mise en cause profonde et largement partagée du système

Ce journal consacre une large place à la façon dont les autorités politiques, économiques, sanitaires, militaires..., les médias, ont réagi devant cette pandémie : une réaction de classe, sur fond d'appel à l'unité nationale. Il montre aussi comment les ouvriers, les travailleurs, les masses populaires ont pris « leurs affaires en mains », se sont organisés, se sontentraînés et luttent pour être protégés sur leurs lieux de travail, pour contrer les tentatives des patrons à vouloir profiter de la situation pour imposer plus de flexibilité, plus d'heures de travail, rogner davantage les droits des travailleurs... bref, pousser encore plus loin l'exploitation de la force de travail.

Passés les premiers jours de confinement, synonyme d'éclatement des collectifs de travail et de vie sociale, de mise au chômage partiel ou total, de télétravail, de chamboulement de la vie familiale, la nécessité de la lutte collective revient à l'ordre du jour. D'autant que le gouvernement n'a parlé que de report des dernières réformes anti-ouvrières et antipopulaires, et qu'il prépare déjà une « sortie de crise », en espérant pouvoir « relancer l'économie » à marche forcée. La situation va encore évoluer. Chaque jour révèle de nouvelles injustices sociales intolérables et apporte de nouvelles preuves du caractère dangereux, totalement dépassé du système capitaliste impérialiste, de son incapacité à satisfaire les besoins vitaux des masses. C'est le moment d'approfondir la compréhension de ce système et de faire grandir la conscience de la nécessité d'en finir avec lui. C'est le moment de montrer que la seule société capable de satisfaire les besoins des masses et des peuples, la seule société qui soit en mesure de s'appuyer sur leur potentiel pour s'unir et surmonter les difficultés, comme cette pandémie, c'est le socialisme. ★



Pour une rupture révolutionnaire avec le système !

Ce livre est le rapport politique adopté par le neuvième congrès de notre parti – avant le développement des mobilisations contre la réforme de la retraite à points et la crise du coronavirus.

Il couvre la période 2015-2019 : quatre années de mobilisations sociales et d'aggravation de la crise du système capitaliste impérialiste. Il pointe les aspects nouveaux, saillants, du processus de pourrissement de ce système et les avancées dans le camp ouvrier et populaire.

Des tabous y sont tombés, des interdits ont été bravés. La résistance à la violence des forces de répression de l'Etat au service du Capital a été revendiquée comme légitime. La prise de distance avec l'électoratisme a grandi, ainsi que le refus de se laisser enfermer dans les cadres des institutions de la démocratie bourgeoise parlementaire, soumises au diktat des monopoles...

Tous les éléments de la situation internationale et nationale qui y sont évoqués montrent la nécessité d'une rupture révolutionnaire que la situation de ces derniers mois ne fait que confirmer. Cette rupture est la condition pour mettre hors d'état de nuire les forces du Capital et ouvrir concrètement la voie à l'édification d'une autre société, une société socialiste, fondée sur la socialisation des moyens de production et d'échange et la démocratie populaire pour répondre aux besoins humains.

Une course de vitesse est engagée entre l'oligarchie, ses forces politiques, ses instruments de domination toujours plus répressifs, plus agressifs et les travailleurs et les peuples qui résistent et se battent. Ce document est une contribution à la discussion de toutes celles et ceux qui se reconnaissent dans le combat pour l'émancipation des travailleurs et des peuples.

PCOF – Avril 2020

Prix : 10€ + 3€80 de port
Editions En avant - Avril 2020 - 142 pages

A commander : - auprès de nos militants - en passant par notre site : <http://www.pcof.net/contact/>
- ou en nous écrivant à notre adresse postale : Sté En Avant 15 cité Popincourt 75011 Paris

Ce que la crise sanitaire a révélé de l'état de notre système de santé

La pandémie due au Covid-19 a mis au premier plan et aux yeux de tous l'état de délabrement de notre système de santé public, résultat d'années de politiques néolibérales dont le maître mot était : faire des économies sur les dépenses de santé.

Cette situation dégradée et dangereuse pour la santé des agents comme des patients, c'est exactement ce que les personnels de santé n'ont cessé de dénoncer depuis des années. Jamais entendus, excédés et en colère, ils ont décidé, au printemps 2019, de se rassembler, de s'organiser, de faire grève et manifester pour dire le mal-être de l'hôpital et exiger la satisfaction de leurs revendications. Un an plus tôt, le 30 janvier 2018, c'étaient les personnels des EHPAD qui, pour la première fois, sortaient au grand jour dire leur souffrance et celle que, bien malgré eux, ils faisaient supporter aux personnes âgées dont ils avaient la charge.

Ce sont les urgences hospitalières de l'AP-HP notamment qui se sont retrouvées en première ligne dans la bagarre, créant le collectif inter-urgences pour coordonner leur action. Mais tout l'hôpital public a suivi et, tout au long de l'année 2019, les soignants ont dénoncé le manque de lits, de personnel, de moyens matériels et humains à l'hôpital et exigé une rémunération à la hauteur de leur engagement professionnel. La réponse du gouverne-

ment, par la voix de sa ministre de la santé, A. Buzyn, a consisté à saupoudrer quelques mesures et quelques millions d'euros, tentant de diviser les personnels avec des primes sélectives pour étouffer leur révolte. En vain.

Et c'est dans ce contexte que la France, comme tous les autres pays, a été frappée de plein fouet, début 2020, par l'épidémie.

Comble de l'hypocrisie, notre président découvre que certains services publics – dont celui de la santé – doivent être sortis de la loi du marché !!! Et de n'en plus finir de couvrir de louanges notre personnel de santé, admirable, « des héros » etc., etc. Arrêtez, n'en jetez plus, Monsieur Macron, désolé mais nous n'y croyons pas une seconde ! N'est-ce pas vous qui, en pleine pandémie, n'avez pas hésité à envoyer votre ministre de la santé se présenter aux élections municipales à Paris, montrant ainsi quelles étaient vos vraies priorités ! Car, comme tous ses prédécesseurs, Hollande, Sarkozy, Chirac..., Macron a appliqué à l'hôpital et au service public de santé en général les mêmes recettes. Comme l'expliquent les auteurs du livre *La Casse du siècle, à propos des réformes de l'hôpital public* (1), il s'agissait pour tous : « d'en finir avec un hospitalo-centrisme budgétivore et obsolète, d'exiger la transparence sur les coûts et la qualité des soins grâce au déploiement des systèmes d'information, d'instiller de la

concurrence et de l'émulation, de fusionner et hiérarchiser les établissements, favoriser le virage ambulatoire, revoir le management interne afin d'y importer les principes de la gouvernance d'entreprise. Des hôpitaux désormais dirigés non plus par les professionnels exerçant en leur sein mais par des catégories nouvelles de "managers" formés ou convertis à la gestion, à l'optimisation des ressources humaines, sinon au marketing ».

Des quatre indicateurs de la santé de l'hôpital que pointent les auteurs de l'ouvrage ci-dessus cité, tous étaient au rouge quand l'épidémie est arrivée.

Diminution drastique des capacités d'hospitalisation : 64 000 lits supprimés entre 2003 et 2016 ; suppressions qui n'ont pas cessé après cette date et se sont même accélérées.

En vingt ans, les prises en charge aux urgences sont passées de 10 à 20 millions alors que, dans le même temps, l'emploi hospitalier n'a cessé de diminuer. Entre 2005 et 2009, l'activité augmentait de 11 %, l'emploi, lui, n'augmentait que de 4 %. Emploi qui continue à baisser ces dernières années alors que l'activité, elle, est toujours à la hausse.

Quant aux moyens alloués à l'hôpital, le taux de progression est en diminution depuis 2002. En 2018, l'hôpital avait réalisé 1,4 milliard d'économies !

En un mot, il s'est agi toutes ces

années, et depuis 2005 notamment, de sacrifier l'égalité d'accès aux soins en la subordonnant à la compétitivité et à la sacro-sainte règle des 3 % de déficit public. L'austérité permanente a été imposée à l'hôpital avec les conséquences que l'on voit aujourd'hui : manque de lits, manque d'appareils, manque de produits, manque de personnel... sans parler de l'abandon de la gestion prévisionnelle en cas d'épidémie qui a conduit notamment au manque de masques de protection pour nos soignants dont beaucoup trop ont été victimes de l'infection. Pour tenter de masquer leur responsabilité, nos dirigeants continuent de dire – en opposition à tous les épidémiologistes – que « le masque ne sert à rien » ! Combien de morts à cause de ces politiques ? Le moment venu, il faudra bien que ceux qui ont été aux commandes rendent des comptes ! Et la droite comme la social-démocratie qui ont été en charge des affaires ces dernières années sont vraiment très mal placées pour critiquer et lancer aujourd'hui des accusations sur ce qu'elles ont-elles-mêmes pratiqué. Elles sont co-responsables de la situation. ★

(1) *La casse du siècle. A propos des réformes de l'hôpital public.* Coécrit par : Pierre-André Juven, Frédéric Pierru et Fanny Vincent. Edition Raison d'agir, Avril 2019. L'éditeur met aujourd'hui ce livre en accès libre en soutien au service public de santé.

Les personnels soignants « de première ligne » laissés sans protection

Un ami médecin nous expliquait récemment qu'en cas de confinement, il était important que les médecins généralistes aient accès aux populations, pour pouvoir suivre et soigner les personnes atteintes de maladies chroniques. Mais pour cela, il faut qu'ils aient tous les moyens de protection indispensables pour eux-mêmes et pour les patients.

Comme on a pu le voir et l'entendre dans les témoignages de médecins généralistes, ils ont été nombreux à être restés de très longues semaines sans masque. D'autre part, les patients, notamment les plus âgés, sont restés chez eux, du fait du message général répété sans cesse : « restez chez vous ». Beaucoup de médecins ont continué à garder un contact téléphonique avec eux, mais la « vidéo-consultation » n'est pas accessible à tous. A cela s'ajoute la réalité des déserts médicaux, qui sont dénoncés depuis des années par les personnels de santé, les collectifs d'usagers. Ils frappent notamment les

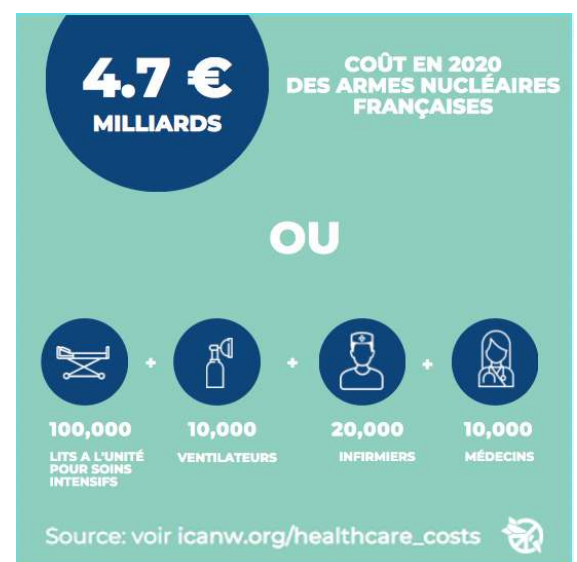
zones rurales, mais aussi les cités populaires des grandes villes, où il est très difficile d'avoir un « médecin traitant ». Ce sont ces zones qui ont le plus besoin des soignants de « première ligne », d'autant que l'accès aux urgences est impossible.

La situation des EHPAD est décrite dans un article de ce journal. Là aussi, les médecins et surtout les infirmières, aides-soignantes et toutes les catégories de personnel qui interviennent dans ces établissements, ont manqué, durant des semaines, de matériel de protection. Les autorités politiques et sanitaires qui font le « point » journalier dans les médias, ont donné jour après jour des chiffres de personnes contaminées, de décès, sans donner ceux des EHPAD ! Soi-disant parce que les chiffres ne remontaient pas, ou qu'ils n'étaient pas tous imputables au virus

Le déploiement de grands moyens pour évacuer les patients en réanimation des hôpitaux des régions impac-

tées vers d'autres hôpitaux sont largement médiatisés. Transports en hélicoptère, en TGV le gouvernement veut montrer qu'il met tout en œuvre – « quoi qu'il en coûte » – pour sauver des vies. Qu'il faille soulager les hôpitaux n'est pas discutable. Qu'il faille soulager les personnels soignants qui se donnent sans compter à cette tâche, c'est évident. Sans ces centaines de jeunes internes, d'infirmières, d'urgentistes la catastrophe serait considérable. C'est d'ailleurs pour cela qu'il y a cet élan de solidarité dans la population, qui s'exprime notamment par ces applaudissements des « confinés », chaque soir. Mais cela ne doit pas empêcher de réfléchir à d'autres

moyens, comme celui d'utiliser, en les réaménageant, les capacités hospitalières fermées dans le cadre des plans successifs d'économies imposés par le gouvernement et mis en œuvre notamment par les Agences régionales de santé. Ce sont des questions qui ne peuvent plus être éludées. ★



Crise sanitaire et crise économique

La pandémie soulève de multiples questions, notamment dans le domaine sanitaire.

Le système capitaliste y répond avec ses critères, ses priorités, qui ne sont pas celles des travailleurs, des peuples. Et il obéit aux lois fondamentales du capitalisme : celle de la course au profit maximum pour les monopoles, les actionnaires, l'oligarchie ; celle de la concurrence, qui fait par exemple que les pénuries sont des aubaines pour les spéculateurs, qui fait que les difficultés d'un concurrent sont mises à profit par les autres ; celle du développement inégal...

Le capitalisme ne peut évidemment pas se passer de la force de travail, créatrice de plus-value. C'est la raison pour laquelle il est obligé de consacrer une partie de la richesse à la formation, l'entretien et le renouvellement de la force de travail (autrement dit, le système d'éducation, de formation, de santé). Mais dans les secteurs qui sont destinés à ces tâches, ce sont les mêmes lois qui agissent. Les travailleurs et les masses populaires doivent se battre pour obliger le Capital à consacrer plus de richesse à ces secteurs.

Les graves conséquences de cette logique capitaliste pour les travail-

leurs et les masses populaires dans le domaine du système de santé s'étalent chaque jour davantage ; que ce soit pour les travailleurs de ces secteurs ou pour l'ensemble des travailleurs et de leurs familles. Comme le montrent les articles de ce journal, la pandémie actuelle met cela en lumière, y compris dans la façon dont le système, de façon globale, au niveau national et mondial, y répond.

Pour y répondre, il mobilise des moyens humains et matériels, techniques et scientifiques. Mais ils sont tous soumis aux lois du système capitaliste. C'est ce qui explique en partie les choix non coordonnés, le repli nationaliste, la concurrence effrénée que se livrent les labos, les firmes pharmaceutiques, sans parler des accusations portées sur les « responsables » de la pandémie, que Trump traduit par des qualificatifs racistes de « virus chinois ».

Il n'est pas question de nier la réalité de cette pandémie – et de n'y voir par exemple qu'une création de labos qui tirent profit des recherches pour trouver une parade médicale (traitement, vaccin...). Il n'est pas question non plus de s'en tenir à la dénonciation du système capitaliste, mais de lutter pour obliger les gouvernements, les entreprises, à protéger, à

soigner les travailleurs, les masses populaires, les peuples des pays dominés, où les moyens sanitaires sont limités, du fait des entraves mises par la domination et le pillage impérialiste. Mais il est très important et même vital pour l'avenir, de lier ces combats concrets, autour de revendications très concrètes, de dénonciation, « faits à l'appui », des conséquences des mécanismes de ce système, à la dénonciation des monopoles qui s'enrichissent sur le dos des masses et de la société, de la surenchère nationaliste qui pousse à dresser les peuples les uns contre les autres.... bref, à la lutte pour en finir avec ce système capitaliste impérialiste.

C'est pourquoi, il n'est pas question de s'opposer à des mesures de confinement, qui apparaissent comme une mesure susceptible d'enrayer cette épidémie, mais ce confinement ne peut être un prétexte et un moyen pour étouffer les exigences ouvrières et populaires, pour mettre en place un Etat policier renforcé. De la même façon qu'il n'est pas question d'accepter que des travailleurs soient obligés de travailler dans des conditions de danger, de surexploitation, d'absence de droits, notamment le droit de retrait.

Cette crise sanitaire s'inscrit dans la crise économique qui « vient »

Cette crise, annoncée depuis des mois, concerne directement le système productif, la crise sanitaire impacte à la fois des secteurs productifs, tout au long de la chaîne de production impérialiste, et, comme nous l'avons signalé, les forces productives elles-mêmes. Certes, la mise au chômage massif (plusieurs millions de travailleurs) est censée ne durer qu'un temps, mais la désorganisation de la production est profonde. A cela s'ajoutent les questions liées aux modifications en cours, dans l'appareil de production, en lien avec les questions environnementales. Autrement dit, nous sommes dans une situation où plusieurs tendances s'entrechoquent et cumulent leurs effets.

Il faut prendre le temps d'analyser ces profondes modifications, non pas pour proposer « des alternatives » comme le font de nombreuses forces réformistes, mais pour nous préparer aux attaques du capital qui cherche toujours à faire payer sa crise aux travailleurs et aux peuples.★

L'UE, c'est pour les monopoles, pas pour la solidarité !

La fallu attendre le 2 avril pour que la présidente de la Commission européenne, Ursula Van den Leyen, présente des « excuses » à la population d'Italie, pour le « retard » avec lequel l'UE lui venait en aide. Certainement que les avions gros porteurs chinois, livrant masques, matériel de ventilation et des dizaines de médecins, tout comme les initiatives prises par la Russie ou Cuba, ont joué un rôle dans ces « excuses » tardives.

Les images parlaient d'elles-mêmes : un des Etats fondateurs de l'ancêtre de l'UE était laissé dans le plus grand abandon par les autres Etats membres, dans un moment particulièrement critique de l'explosion de la pandémie dans l'ensemble du pays. Evidemment, rien n'est venu non plus de l'allié – ou plutôt le « parrain » étasunien, qui est allé jusqu'à transférer « un hôpital de campagne complet de la garnison de l'OTAN à Tarente (Italie), au Luxembourg »¹. Le maire de Tarente, qui a toujours apprécié la présence de cette base et celle des forces armées italiennes, est cette fois en colère devant ce geste de mépris. Ce n'est qu'un petit exemple, mais il est parlant.

Les excuses de la Commission euro-

péenne sont, en quelque sorte, une séance de rattrapage, après une première promesse d'aide le 13 mars, qui a tourné court, annoncée pourtant avec gravité : « La Commission prend toutes les mesures nécessaires pour garantir un approvisionnement suffisant d'équipements de protection à l'échelle de toute l'Europe. La pandémie coronavirus est un test pour nos systèmes de santé et un choc pour nos économies. Je suis convaincue que l'UE est capable de faire face à ce choc, mais chaque Etat membre devra prendre ses responsabilités. » Mettant 37 milliards d'€ sur la table, elle annonçait la levée partielle de la règle d'or de la limite des 3 % du PIB pour le déficit public des Etats membres, une règle que plus aucun Etat n'était en mesure de tenir ! Elle ajoutait une garantie de 8 milliards pour les prêts de 100 000 entreprises européennes !

Jusqu'à ces excuses, le peuple italien a vu le nombre de victimes grimper et ne voyait rien venir en matière d'aide sanitaire de l'UE. Les excuses et le chiffre de 100 milliards d'aides aux pays en grande difficulté sont dérisoires.

Le « test » est clair : l'UE est un ins-

trument au service des monopoles, qui vient financièrement en aide aux grandes entreprises, qui coordonne et impulse les politiques de destruction sociale au niveau européen, qui ferme les frontières extérieures et participe à la surveillance policière généralisée des populations. Mais elle n'est pas « compétente » en matière de solidarité sanitaire.

Le débat sur les euro-bonds

Les économistes, ministres des finances et banquiers, s'activent pour trouver des solutions à la crise « qui vient ». Ils partagent le constat que la récession va rapidement gagner la zone euro, que tous les gouvernements mènent la même politique consistant à financer les entreprises, pour éviter les faillites en chaîne, à baisser leurs impôts, voire les annuler totalement, injecter de l'argent public dans le capital des grandes entreprises... Bref, que les Etats vont s'endetter et que cela est la seule solution, même si elle est en opposition avec la politique qu'ils n'ont eux-mêmes cessé de défendre de réduction des déficits publics. La Banque centrale européenne a

annoncé qu'elle allait acheter à hauteur de 1100 milliards, les dettes des Etats, pour « rassurer les marchés » qui, en ces temps incertains, sont à la recherche de placements sûrs, assurant un rendement suffisamment élevé. La condition, c'est que ce soit l'UE qui apporte sa garantie de façon collective.

Dans les années 2015-2016, les grandes puissances impérialistes européennes, en accord à l'époque avec le FMI, avaient refusé d'effacer la dette grecque, pour punir le peuple grec d'avoir osé dire « non » à la politique d'austérité au carré qu'elles voulaient lui appliquer. Elles l'ont saigné à blanc, pour lui faire payer la dette et les intérêts qui avaient explosé.

Aujourd'hui, la crise qui vient est avant tout une crise dans la sphère même de la production. Tous les pays sont touchés, y compris les grandes puissances, comme l'Allemagne, la France.... Comme on le voit, elles se servent de l'UE pour essayer de « sauver » leurs entreprises, à coups de milliards d'€. Et entendent bien les faire rembourser par les travailleurs et les peuples. Ça suffit ! ★

1- Information transmise par « alerte Otan » de Belgique.

Quelques leçons de deux mois de gestion de crise sanitaire

Il faudrait faire une chronologie précise des événements et des décisions, injonctions, suivies souvent de revirements tout aussi brutaux, pour avoir une idée de l'ampleur des errements, contre-vérités, et choix de classe faits par les autorités politiques, économiques, sanitaires en matière de réponse à la pandémie due au coronavirus.

Mais on peut déjà souligner qu'on a pu constater le passage, au plus haut sommet de l'Etat, d'une insouciance et assurance hautaine, sur fond de poursuite de la politique de régression sociale, avec notamment le 49-3 pour imposer la réforme de la retraite à points (annoncé le 29 février en conseil des ministres), au branle-bas de combat sur le thème répété de façon obsessionnelle, de « la guerre » lors de l'allocution de Macron du 15 mars.

Depuis deux mois, l'épidémie en Chine due au coronavirus était connue au plan international. Les mesures de confinement de la région de Wuhan (23 janvier) prises par les autorités chinoises, étaient traitées par les grands médias et les analystes politiques en France et dans plusieurs pays occidentaux avec un mépris mêlé d'anticommunisme viscéral. Il ne pouvait s'agir que d'une mesure hautement anti-démocratique prise par un régime « communiste » qui voulait masquer son incompetence en matière de protection sanitaire de sa population. Ce n'est pas le moment d'entrer dans une analyse sur la nature du régime chinois – que nous

ne considérons pas comme communiste – mais de souligner le fait, qu'assez rapidement, les responsables politiques et sanitaires de ce pays ont alerté les dirigeants du monde entier de la dangerosité de ce virus et de la nécessité de s'en prémunir. C'est un fait indiscutable. De plus, à ce moment-là, les hautes autorités politiques et médicales françaises se gardaient bien de révéler que la Chine produisait l'essentiel des molécules et produits actifs de base pour tous les monopoles pharmaceutiques¹, sans parler des appareils respiratoires et autres masques qui deviendront bientôt un enjeu de la concurrence et de la spéculation la plus sordide entre grandes puissances réputées « alliées ». Et il est évident que l'évolution de la position sur les masques, par exemple, n'est pas d'abord une question de stratégie pour combattre la pandémie, mais la cruelle réalité qu'il n'y avait pas de masques en quantité suffisante, non seulement pour la population, mais déjà pour les soignants et pour les personnels au contact de nos anciens, vivant dans les EHPAD.

Quand les premiers cas sont apparus en France (23 février), la ministre de la santé, Buzyn, prétendait encore, le lendemain, que le risque d'une propagation était réduit en France. Elle démissionnera de son poste de ministre le 16 février et déclarera, une fois le premier tour des élections municipales passé (15 mars), qu'au moment de quitter son poste, elle « savait que la vague d'un tsunami

était devant nous ». Et si elle le savait, elle n'était évidemment pas la seule ! Et pourquoi n'avoir rien dit ? Et que dire des déclarations de Macron et de ses ministres – nous éviterons de parler de la chargée de communication qui a multiplié les mensonges et les propos provocateurs, car elle n'est que porte-parole – sur la nécessité d'aller voter et sur l'absence de risque, pour peu qu'on « respecte les gestes barrières et la distanciation sociale » de un mètre. On peut légitimement se poser la question de savoir pourquoi, le 12, le gouvernement annonce que les élections sont maintenues, mais que le lundi 16, les établissements scolaires seraient fermés, signe que la phase du confinement allait arriver très vite. Ce qui est sûr, c'est que de nombreux habitants des beaux quartiers ont profité de ce « délai » pour quitter la capitale pour leurs résidences secondaires. De nombreuses familles populaires, obligées de toute façon de rester, ont profité du beau temps pour se promener dans les parcs. Ce sont eux les coupables de légèreté et d'incivisme que Macron a désignés, le 16 mars, dans son discours dramatisé sur la « guerre ».

Cette guerre qui va servir à justifier « l'état d'urgence sanitaire » qui vient s'ajouter aux dispositions de l'état d'urgence qui ont été incluses dans la loi.

Depuis, Macron s'appuie ostensiblement sur l'armée pour la « logistique » et pour aller patrouiller dans les villes, petites et moyennes,

notamment en province. Ainsi, les militaires déployés dans le cadre de l'opération « résilience » viennent s'ajouter au dispositif « sentinelle » qui est déployé depuis plusieurs mois dans les très grandes villes, dans le cadre de la lutte « contre le terrorisme ». Macron met aussi en avant des responsables sanitaires, qui ne cessent d'intervenir dans les médias, ainsi que les grands patrons, promus sauveurs d'une industrie française qui, assurent-ils, sera « relocalisée », pour justifier les milliards d'euros d'aides publiques qui leurs sont octroyés.

Aujourd'hui, début avril, on a des revirements et une cacophonie, mais pas de mesures sanitaires et sociales fortes pour les personnels soignants, les travailleurs des entreprises utiles socialement, des mesures pour contraindre les patrons à arrêter les productions inutiles, des mesures pour que les branches vitales deviennent des services publics, au service des milieux populaires. Ce qui est à l'ordre du jour, c'est le renforcement du confinement, notamment des habitants des cités populaires, et la préparation de la « sortie » de crise que de nombreux responsables politiques appréhendent, du fait de la montée des tensions sociales. Ce qui est sûr, c'est qu'à ce moment-là, il y aura beaucoup de « comptes à rendre ». ★

1- 60% de la production mondiale ! 50% de l'ibuprofène, 90 % de la pénicilline (Le Monde du 7 février)

Un plan à 45 milliards d'euros pour soutenir les entreprises

Les ministres ont multiplié les annonces pour faire face au « coût économique » de la lutte contre la pandémie. Adieu le dogme des « 3% », adieu l'obsession de la lutte contre les « déficits budgétaires » ! Pour les entreprises, les vannes sont ouvertes « *quoi qu'il en coûte* » a dit Macron !

Les mesures annoncées ciblent les TPE et les PME qui représentent 99,9 % des entreprises, 49 % des actifs et 9 % du PIB. Il veut éviter le chaos économique et social que représenterait leur fermeture en masse. Pour beaucoup d'entre elles, cela ne suffira pas, tant est précaire leur situation. Les plus grandes entreprises, qui sont souvent leurs donneurs d'ordre, tireront leur épingle du jeu, même si concentrations et restructurations vont s'accroître à leur niveau. Elles bénéficient à grande échelle de la désinfection à l'eau de Javel des dispositions du code du Travail limitant l'exploita-

tion. (Voir nos articles qui traitent des mesures anti-ouvrières de « l'état d'urgence »).

Avec son plan de 45 milliards d'euros, l'Etat français reste petit joueur en comparaison avec le plan à 2 000 milliards de dollars que Trump a annoncé pour sauver l'économie américaine. C'est dans ce contexte de crise générale, d'exacerbation de la concurrence, qu'il faut resituer les appels pressants du gouvernement au « patriotisme économique » et aller produire avions de guerre ou automobiles... « *quoi qu'il en coûte* » pour la santé des travailleurs et la propagation de l'épidémie !

Les principales mesures

Étalement des cotisations sociales et des impôts

Des délais de paiement sont octroyés ainsi que des possibilités d'échelonnement.

Des remises d'impôts pourront être accordées, « *dans les situations les plus difficiles* ». La restitution des crédits d'impôt sur les sociétés et des crédits de TVA est accélérée.

Mesures de soutien à la trésorerie des entreprises

Le paiement des factures d'eau, de gaz et d'électricité est reporté « *pour les plus petites entreprises en difficulté* ». Le recouvrement des loyers et charges des locaux commerciaux est suspendu à partir du 1^{er} avril 2020 pour les TPE et les PME appartenant à l'un des secteurs dont l'activité est interrompue.

Un fonds de solidarité financé par l'Etat et les Régions pourra débloquer des aides jusqu'à 3 500 euros pour les TPE, les indépendants, micro-entrepreneurs et professions libérales qui subissent une fermeture administrative ou qui connaissent une perte de chiffre d'affaires de plus de 50 %.

Jusqu'au 31 décembre prochain, les entreprises « *de toute taille* » et quelle que soit leur forme juridique pourront bénéficier de prêts bancaires garantis par l'Etat. Un soutien de l'Etat et de la Banque de France pourra leur être apporté pour négocier un rééchelonnement de leurs crédits bancaires en cours.

Le Coronavirus étant reconnu par l'Etat comme un cas de force majeure, les pénalités de retards ne seront pas appliquées pour les marchés publics de l'Etat et des collectivités locales.

Mécanisme « exceptionnel et massif de chômage partiel »

Le recours à ce dispositif est simplifié et élargi. L'indemnité versée aux salariés est de 70 % du salaire brut (environ 84 % du net) ou de 100 % pour les salariés « *au SMIC ou moins* ». Versée par les entreprises, elle leur sera intégralement remboursée par l'Etat pour les salaires jusqu'à 4,5 fois le SMIC. ●●●

●●● Fin mars, 150 000 entreprises étaient entrées dans le dispositif de chômage partiel imposé à 1,6 million de salariés. Le dispositif a également été étendu aux particuliers, employeurs d'assistantes maternelles, d'aides à domicile ou d'employés de maison. Censé limiter les licenciements immé-

diats pour les CDI et les CDD en cours, il n'empêche pas le non renouvellement de ces derniers et la suspension des embauches pour des dizaines de milliers de précaires.

Télétravail et arrêts maladie

Le télétravail est érigé en règle toutes

les fois que c'est possible. Depuis la fermeture des établissements scolaires, les parents qui n'ont pas la possibilité de télétravailler tout en gardant leurs enfants de moins de 16 ans, bénéficient d'arrêts maladies sans consultation médicale et sur simple déclaration de l'employeur.

Les règles d'indemnisation par l'Assurance maladie sont les mêmes que pour les arrêts maladie classiques à l'exception du délai de carence de trois jours qui ne s'applique pas. Rien n'est dit sur le remboursement par l'Etat de ce transfert de charge imposé à la Sécurité sociale. ★

Des initiatives spontanées aux initiatives organisées

C'est venu très vite, à la suite de l'Italie, une salve d'applaudissements à 20h tous les soirs. Des dizaines de milliers de gens aux fenêtres applaudissant à tout rompre les soignants en première ligne de la lutte contre le Covid-19. Dans les cités populaires de Marseille, comme dans de nombreuses autres grandes villes, c'est une clameur qui s'élève chaque soir et qui réchauffe le cœur de nos personnels de santé. Certes, cela ne remplace pas les masques et autre matériel de protection dont ils manquent cruellement, mais c'est

leurs remerciements les autres personnels, ceux des EHPAD, les aides à domicile, les caissières, les éboueurs... tous ceux qui, pendant que nous sommes confinés, continuent à travailler pour nous soigner, nous nourrir, assurer l'hygiène de nos villes, transporter nourriture et matériel nécessaires à la vie. Ce sont aussi très vite les initiatives spontanées de voisins qui ont proposé leurs services aux personnes âgées ; c'est cette famille qui a mis un panneau sur la route pour signaler aux routiers qu'ils pouvaient s'arrêter chez eux prendre

de la société civile qui pallie, pour beaucoup, les manques des services de l'Etat.

Les réseaux sociaux fonctionnent à plein pour jouer le rôle de contacts et d'échanges d'expériences, d'idées, de propositions.

Mais les manifestations plus organisées, au contenu plus revendicatif, plus politique, n'ont pas tardé à s'exprimer. Bien sûr, c'est d'abord les militants syndicalistes qui, avec leurs structures, ont pris en main la défense des intérêts des travailleurs et particulièrement de leur santé :

exigeant mesures et matériel de protection et organisation du travail permettant de garantir leur sécurité. Les droits de retrait et y compris des préavis de grève ont été déposés pour faire pression sur les dirigeants des boîtes privées comme publiques (cf. à la RATP, Pôle emploi, SUPRA, dans l'aéronautique,...).

Mais ce sont aussi les associations et organisations de masse qui n'ont pas cessé d'exprimer les besoins, les exigences, les revendications de leur base, utilisant tous les moyens possibles dans le cadre du confinement. C'est d'abord une communication renforcée avec tous leurs militants pour rompre l'isolement et alimenter la discussion avec les outils numériques à disposition pour ceux qui en ont et par le téléphone pour ceux qui

n'ont pas les moyens d'être équipés. Le DAL par exemple, a transformé la manifestation de rue prévue le 28 mars pour le droit au logement en action aux fenêtres des logements dans les quartiers populaires ; l'organisation Femmes égalité, signataire de cet appel avec d'autres forces, l'a relayé et y a participé. Mais l'organisation de femmes en lien étroit avec les travailleuses du commerce, de l'aide à domicile, du nettoyage... a également publié plusieurs communiqués, relayant leur situation et leurs revendications et incitant ses adhérentes à les faire connaître très largement.

Pour notre parti, le travail a été, entre autres, de relayer et d'encourager toutes ces initiatives en leur donnant la plus grande visibilité possible. ★



implicitement une façon de dire aux autorités, occupez-vous de leur fournir ce dont ils ont besoin pour nous soigner... Surtout que ces applaudissements ont souvent été accompagnés de banderoles et de panneaux de confection artisanale, avec des exigences clairement exprimées : « des protections pour nos soignants » ; « des sous pour la santé, par pour les banquiers ». Certains ont joint à leurs bravos et

un café, utiliser leurs toilettes, leur salle de bain... puisque les restaurants comme les aires d'autoroutes étaient fermés.

Des chefs cuisinent gratuitement pour des sans-abri comme pour le personnel soignant, aidés par les bénévoles des associations ; des boulangers livrent gratuitement des croissants aux équipes hospitalières, des propriétaires ont même mis leur logement vide à leur disposition, gratuitement également...

De nombreux jeunes sont venus remplacer les retraités bénévoles dans les organisations humanitaires et de secours, associations dont la poursuite de l'activité est indispensable à la survie des plus précaires.

Nous ne connaissons pas toutes les initiatives de solidarité, mais nous savons qu'elles sont très nombreuses ; elles montrent une mobilisation sans précédent



Tarifs d'abonnement pour la France

Pli ouvert (version papier)	26 €
Version électronique (pdf)	26 €
Pli fermé	32 €
Abonnement avec soutien	35 €
Chèque à l'ordre de : Société En Avant 15 cité Popincourt - 75011 Paris	

Augmentation des SALAIRES des
CAISSIER(E)S

Pas un sou aux ACTIONNAIRES



#Covid-19
<http://pcof.net>

Confinement et luttes : témoignages de la région EST

Au niveau des entreprises

De nombreuses luttes syndicales, menées principalement par la CGT, s'organisent contre les mesures patronales. Ainsi à Supra, la CGT a fait stopper des « licenciements par téléphone » et des CSE de procédures en vidéoconférence. La CGT de Punch se dresse contre la reprise du travail qu'elle avait réussi à arrêter. La CGT de Safran est également en lutte contre la réouverture de l'entreprise. La CGT FNAF a lancé une mobilisation contre le patron de Mars qui profite de la situation pour essayer de se « débarrasser » d'un militant CGT « gênant ».

Les patrons essaient de profiter au maximum des mesures que le gouvernement prend contre le droit du travail et du flou de la situation.

Quartier de Hautepierre

Des militantes d'Égalité ont mis des affichettes dans les entrées pour lancer les applaudissements à 20h pour le personnel soignant. L'accueil des rares passants et des ados était positif. Les habitants de ce quartier populaire applaudissent tous les soirs. Certains camarades dans d'autres quartiers rajoutent aux fenêtres qu'il faut aussi des moyens de protection pour tous ceux qui doivent travailler, car on rencontre encore certaines caissières ou caissiers avec peu de protection.

Une militante d'Égalité, lors de la mobilisation « Un toit, Un droit » du 28 mars, a mis à son balcon une banderole (Cf. photo jointe) pour défendre le logement social. L'amicale CNL du quartier a rejoint cette mobilisation.

Secteur social

La Fédération Internationale du Travail Social (UE) a demandé aux

personnels travaillant dans le social de ne pas « fermer » pour rester présents pour les personnes les plus fragiles et les moins susceptibles de se protéger. Une assistante sociale d'une commune périphérique de Strasbourg témoigne sur son quotidien :

« Je fais du télétravail. C'est très prenant car je n'arrête pas d'être au téléphone et sur ordinateur. Mais c'est important pour toutes les personnes qui sont perdues dans la situation actuelle. Je les aide du mieux possible. Je suis en contact avec le magasin du coin pour qu'il livre les personnes âgées ou dépendantes qui ne peuvent pas se déplacer. La même chose pour les pharmacies. Je conseille les personnes qui m'appellent, car elles ont du mal à se faire soigner, les dents par exemple. Je travaille avec les bénévoles des associations, qui sont sur le terrain et visitent les gens. Mais ils n'ont pas de moyens de protection ou trop peu. Je dois inventer des solutions au fur et à mesure. Cela est épuisant. Je me suis astreinte à un emploi du temps strict. Je travaille le matin. J'arrête entre 12h et 14h, pour manger et sortir marcher un peu. Puis je reprends jusqu'à 17h. Là commence un autre travail jusqu'à 19h. Je suis militante CGT et je m'occupe des questions qui se posent face à notre hiérarchie : du boulot syndical après le boulot... Afin de répondre au mieux aux agents qui nous sollicitent par rapport à leur « non protection », au droit de retrait,... Nous devons être vigilants et riposter s'il y a une mise en danger pour la santé. Nous réclamons donc des moyens de protection pour les agents municipaux qui sont obligés de travailler : l'accueil Mairie tous les matins, l'entretien des espaces publics,... Quand ma journée se termine vers 19h, je m'écroule et ne veut plus voir d'ordi. Mais on ne peut pas faire autrement aujourd'hui. »

Secteur santé

A Sélestat, les autorités ont été obligées de rouvrir l'hôpital (fermé il y a

2 ans). Il n'avait pas encore été démantelé, il restait des respirateurs et peut contenir 30 lits. Mais quid de tous les autres hôpitaux de proximité qui ont été fermés ?!

A l'Hôpital de Hautepierre, la colère est grande face au manque de moyens dont la responsabilité revient à la politique de casse de l'hôpital mené par les gouvernements successifs. Parmi les infirmières, l'angoisse règne. Une infirmière confie : « Je n'ai pas trop peur pour moi-même, mais pour ma famille, mon entourage. Je suis aussi stressée, car on ne sait jamais ce qu'on va faire en arrivant à l'hôpital. C'est un stress psychologique : dans quel service va-t-on m'affecter aujourd'hui ? Vais-je pouvoir faire face ? Car au début de la crise, lorsque j'ai compris que je risquais d'être réquisitionnée, j'ai foncé sur mes cours d'école pour réviser à nouveau comment on utilise un respirateur. On ne s'improvise pas comme cela infirmière de réa ! Il y a aussi un sentiment d'impuissance. Je sens que les médecins ne savent pas comment guérir cette maladie, on pare au plus urgent, on laisse sous respirateur, ce qui accapare beaucoup de ressources. Et cela fait des années qu'on manque de matériel et de moyens. »

Secteur université

Au début, c'était compliqué pour tout le monde, enseignants, administratifs et étudiants. Il fallait s'adapter à la nouvelle situation. La décision de fermeture de l'université est tombée très vite avec beaucoup d'ambiguïté et d'incertitudes : possibilité de faire cours à 50 étudiants, puis arrêt total des cours ; les chercheurs peuvent

continuer à venir à leur laboratoire, puis cela leur est interdit.

Des étudiants inquiets. Ils ont eu, dès le début du confinement, des consignes concrètes de chaque enseignant (moyens de communication, modalités des évaluations, etc.). Une difficulté pour eux : chaque enseignant a ses propres consignes, vu que chaque matière est spécifique, ce qui demande plus d'effort pour s'adapter. Les étudiants ont beaucoup de questions sur l'avenir des stages, le déroulement et les dates des partiels... Ni eux, ni les enseignants n'ont de réponse, ce qui met tout le monde dans une situation difficile, anxieuse.

La majorité des enseignants et enseignants-chercheurs ont vite compris qu'il ne faut rien attendre du gouvernement qui est totalement dépassé par la situation. Ils ont donc pris les choses en main : adapter au mieux les outils nécessaires, faire le maximum pour que les cours se passent dans les meilleures conditions, garder le lien avec les doctorants et suivre leurs travaux à distance (lorsque c'est possible). Des initiatives concrètes ont été prises, par exemple toutes les imprimantes 3D existantes dans les différentes composantes de l'université ont été rassemblées dans un seul endroit pour imprimer des masques pour les soignants. ★

Comité Annie Giraud du PCOF



Le 28 mars, aux fenêtres de la cité populaire de Hautepierre, les militantes d'Égalité participent à la mobilisation pour la défense du logement social.

SUPRA/PERCEVA

Le tribunal a validé l'acheteur de Supra (voir LF du mois de mars). Il s'agit du groupe espagnol Taurus, lié à la société de commercialisation White and Brown. Il a validé la reprise de 40 salariés et le plan de suppression de plus de 40 emplois. Ces salariés ont déjà été licenciés, hormis les 7 salariés protégés, dont une majorité d'élus CGT. Le patron veut aller vite en besogne et profiter de la crise sanitaire et du confinement. L'administrateur judiciaire a téléphoné aux salariés pour tenir un entretien préalable de licenciement et, dans la foulée, a convoqué, toujours par téléphone, un CSE pour mener la procédure à terme.

La section CGT dénonce dans un tract la méthode de licenciement par téléphone et exige l'arrêt de la procédure jusqu'à la fin du confinement. Face à la

riposte, l'administrateur financier s'est incliné. Une première victoire !

TAURUS

L'entreprise est arrêtée depuis le 17 mars et les travailleurs sont confinés. La nouvelle direction a voulu faire travailler des volontaires le lundi 30 mars. Dès qu'elle l'a su, la CGT a réagi en dénonçant la mise en danger de la santé des salariés et de leur famille et l'irrégularité de la méthode qui passe par dessus les représentants du personnel. Le travail du lundi a été stoppé. La direction convoque un premier CSE. L'ordre du jour ne parle pas de reprise du travail, mais de chômage partiel.

PUNCH

Au début de la crise sanitaire, les syndicats de

PowerPunch ont fait usage du droit d'alerte pour la sécurité du personnel. Un service avait été fermé et des salariés renvoyés chez eux sans explications.

Une première démarche de la part de la CGT pour arrêter l'usine s'est avérée infructueuse. Le syndicat diffuse un tract pour expliquer la situation au personnel. Les délégués sortent de l'usine avec quelques salariés, déclarant faire usage de leur droit de retrait. A la suite quasiment l'ensemble de l'usine les a rejoints. Les délégués sont montés à la direction, accompagnés du médecin du travail, arguant que le principal actionnaire présent serait rendu responsable de la santé des salariés. L'usine a été fermée dans la journée.

La lutte s'oriente maintenant autour du maintien des salaires. La direction ne veut pas donner de complément de salaire autre que ce que la loi prévoit. ★

Il ne peut pas y avoir de confinement pour l'action syndicale !

Pour les syndicalistes, l'épidémie liée au coronavirus, les risques qu'elle fait courir à l'ensemble de la population ainsi que les décisions prises par le gouvernement, notamment en matière de confinement, modifient sérieusement la donne dans la lutte de tous les jours pour la défense de intérêts des travailleuses et des travailleurs. Une énorme pression médiatique permanente, quasiment 24 heures sur 24, s'exerce sur l'ensemble de la population pour faire du coronavirus et de la nécessité de s'en préserver, l'unique et seule préoccupation qui devrait suppléer à toutes les autres. Certes, la situation est très sérieuse, pour ne pas dire grave. Des dizaines de milliers de personnes atteintes du virus, les hôpitaux qui tiennent encore debout grâce à l'engagement sans borne de tout leur personnel (du brancardier au professeur en passant par l'aide-soignante, l'infirmière...), des milliers de morts... et nous n'en sommes pas sortis. Au titre des raisons d'espérer et d'avoir confiance, justement, toutes les luttes engagées ces dernières années par les personnels de santé, par celles et ceux des EHPAD, leurs organisations syndicales, les comités de défense autour de ces ques-

tions et plus largement... contre cette politique qui fait qu'aujourd'hui il n'y a pas assez de personnel, pas assez de lits, de matériel... pour faire face à ce type de situation. C'est de ce côté de la barrière qu'est la vérité des choses ! Aujourd'hui, une grande partie de la population est confinée, un tiers serait en télétravail et un tiers serait toujours au travail, qui à l'usine, au supermarché, sur les routes, aux transports publics, dans le nettoyage... sans oublier le personnel soignant bien sûr. Le gouvernement traîne des pieds pour dire quelles sont les entreprises qui font partie de ce qui est « essentiel ». Il gagne du temps, ou plus exactement, il en fait gagner aux patrons qui, « quoi qu'il en coûte » pour la santé de leurs salariés, maintiennent leur entreprise en activité. Les batailles qui se mènent sur ce terrain depuis la mise en confinement ne sont pas faciles. Certaines sont couronnées de succès. D'autres pas. Quand telle boîte ou tel secteur d'activité ferme, les directions – notamment celles des grands groupes – reviennent à la charge, bien souvent avec le concours de l'administration et/ou de syndicats

adeptes du « dialogue social » pour imposer à nouveau la reprise. Le paiement du chômage technique à 100 % du salaire net (pour les salariés payés au-dessus du SMIC), pris en charge par l'Etat, est un argument à mettre en avant pour exiger la fermeture des entreprises du secteur non « essentiel ». Mais pour mener toutes ces luttes dans cette période complexe, il faut arriver à s'affranchir d'une certaine peur et donc de toute cette pression ambiante pour pouvoir aller sur le terrain, au-devant de ses camarades de travail, avec, bien entendu, toutes les protections nécessaires et indispensables. Mais aussi pour franchir la porte d'autres entreprises où les travailleurs n'ont pas forcément la chance d'avoir de délégué syndical, de délégués du personnel, comme c'est le cas tout particulièrement pour les entreprises sous-traitantes, y compris celles qui assurent le nettoyage des locaux. Il en est de même au niveau des groupes de la grande distribution où, aujourd'hui, les caissières et l'ensemble du personnel des magasins sont particulièrement exposés, bien souvent sans qu'ils puissent s'appuyer sur la présence à leur côté, physiquement, d'une section

syndicale ou ne serait-ce celle d'un responsable syndical. Lors des rencontres avec les préfets qui se mènent maintenant pratiquement partout, les représentants syndicaux demandent à ce que les responsables syndicaux locaux puissent se déplacer. Là encore les réponses restent évasives. On comprend pourquoi. Mais pourquoi attendre quand on sait les situations qui peuvent exister dans telle ou telle entreprise ? Passez à l'acte, c'est une responsabilité collective, une responsabilité portée par l'organisation, et non pas celle de tel ou tel militant, pris individuellement. Bien sûr, aujourd'hui pas plus qu'hier, les militants syndicaux extérieurs n'ont le droit de rentrer comme ça dans les entreprises. Mais il faut arriver à casser cette idée que l'action syndicale, en période d'épidémie, serait confinée au niveau des entreprises qui travaillent encore et là où il y a déjà une présence syndicale. Le confinement ça ne peut pas être le confinement de l'action syndicale ; on ne peut se satisfaire, même si c'est une première démarche nécessaire et utile, de travailler derrière un ordinateur pour envoyer circulaires et autres consignes. ★

Des ordonnances en rafale contre les droits des travailleurs

L'état d'urgence sanitaire permet « la réquisition des biens, services et des personnes nécessaires au fonctionnement de ces services et l'usage de ses biens utiles à la Nation » au service de la lutte contre l'épidémie. L'activité de ces seuls secteurs indispensables déroge à la mesure de confinement général qui s'applique à tous les salariés des activités non indispensables. En réalité, dans l'article 11 de la loi, l'urgence est dans « le soutien financier aux entreprises et associations » touchées par l'arrêt de l'activité et qui accaparent la plus grosse part des centaines de milliards de crédits garantis par l'Etat. En vertu de cet article 11, qui vient en contradiction au confinement, le gouvernement a pris des ordonnances « pour limiter la cessation d'activité et ses incidences sur l'emploi », incitant ainsi les groupes et sous-traitants à poursuivre l'activité dans les secteurs non essentiels. Ainsi la loi prévoit un aménagement « du droit du travail, de la Sécurité Sociale et de la fonction publique ». Si elle permet dans l'urgence une mise au chômage partiel massive des sala-

riés qui ne sont pas en télétravail ou en absence maladie pour garde d'enfants, dans le même temps, pour accroître l'activité, elle permet au patronat, via les ordonnances, de décider arbitrairement de la prise de congés payés et de jours de RTT comme une augmentation conséquente du temps de travail et ce, jusqu'au 31 décembre 2020.

Pour le chômage partiel « facilité et encouragé », les autorisations de la Direccte sont données sous 48 heures. Le chômage partiel devenu « activité partielle » depuis la loi de sécurisation du travail de juin 2014, a une durée portée de 6 à 12 mois. Concernant tous les secteurs privés et publics non indispensables, il ouvre droit à une indemnisation fixe (pour tous salaires) de 70 % du salaire brut ou 84 % du salaire net qui ne peut être inférieur à 100 % du SMIC net. La promesse de garantie de maintien de salaire avec une prime complémentaire jusqu'à 4,5 fois le SMIC est laissée à un éventuel décret de « revalorisation de l'allocation fixe », soit par le biais d'un accord collectif d'entreprise ou du fait de la décision

unilatérale de l'employeur. L'indemnité de 84 % du salaire net ne prend en compte que les heures du temps de travail légal de 35 heures, sauf accord d'entreprise pour les heures supplémentaires. Le chômage partiel est pris en compte pour les trimestres de la retraite.

La suppression de congés payés et de RTT. Dans cette rafale d'ordonnances, l'Etat au service des patrons met à profit l'état d'urgence sanitaire pour s'attaquer au code du travail et faire payer la crise aux salariés. Ainsi, le patron peut non seulement remettre en cause la prise des congés payés et son délai de prévenance ; il peut aussi prendre des jours de congés payés des salariés venant en diminution des jours de chômage partiel et ce, à hauteur de 6 jours ouvrables. De même, les jours de repos RTT comme ceux du compte épargne-temps peuvent être imposés par le patron sur le temps de chômage partiel. La condition d'un accord d'entreprise ou de branche pour la mise en œuvre des dispositions concernant exclusivement les congés payés a été rajoutée par le législateur dans l'esprit des

accords dits « Macron » permettant un chantage au maintien de l'emploi contre salaire.

Augmentation du Temps de Travail. La durée maximale de travail est portée de 10 à 12 heures par jour, y compris pour le travail de nuit. Le temps de repos entre deux jours de travail consécutif est réduit de 11 à 9 heures. La durée maximale par semaine est portée de 48 heures à 60 heures, y compris dans le secteur agricole. C'est aussi l'extension du travail du dimanche, objet de longues luttes dans le commerce. Toutes ces mesures peuvent être mises en œuvre jusqu'au 31 décembre 2020, donc au-delà de la fin du confinement, voire de l'épidémie, verrouillant dès maintenant les conditions de la reprise de l'activité au bénéfice du patronat. Mais d'ores et déjà, alors que les patrons et les cadres sont derrière leurs écrans, a priori loin du virus, les salariés porteurs ou non peuvent être contraints à des amplitudes de travail maximum dans des environnements collectifs, ce, en contradiction totale avec l'impératif du confinement général. ★

A la RATP aussi, il faut arracher les mesures de protection

Chez les travailleurs de la RATP, entreprise en première ligne pour la propagation du Covid-19 en région parisienne, le discours d'E. Macron du 16 mars annonçant le confinement sans en prononcer le mot, relayé par E. Philippe, a suscité perplexité et interrogation.

A l'atelier d'entretien de la ligne B du RER, à Massy, le responsable privilégiant l'activité au confinement se contentait de préconiser la mise en place des fameux « gestes barrière » pour le personnel intervenant sur les trains (!) ; des mesures de réduction de temps de travail uniquement pour une équipe, celle en mixte, alors que l'atelier en compte trois autres : deux en 2X8 et une de nuit. Et... la suppression des horaires variables, la réduction des « groupes de contact » (présence à la machine à café) et, en prime, celle de l'heure d'information syndicale (HIS), décisive lors de la grève contre la retraite à points.

Les élus CGT, très dubitatifs sur l'efficacité réelle de ces préconisations, lui ont rappelé que le nombre de trains qui circulaient sur la ligne B du RER avait été ramené à 52, entraînant une réduction de boffre de service de 50 % et, donc, une diminution du

nombre de conducteurs, un conducteur sur les deux habituellement en service.

Vu la situation, les élus CGT ont donc proposé à la direction de prendre des mesures plus radicales : que l'ensemble de l'atelier travaille en roulement sur la base d'un mi-temps à 50 % de l'effectif afin de préserver le maximum de camarades du coronavirus tout en maintenant les besoins de maintenance en rapport avec l'offre de transport établie par la ligne.

Pour appuyer ses revendications, après réunion, la section syndicale CGT de l'atelier a interpellé la Commission santé sécurité et condition de travail (CSSCT) – issue des ordonnances Macron – du département de la maintenance ferroviaire (MRF), déjà fortement sollicitée par nombre d'autres élus CGT qui, comme à l'atelier de Massy, dénonçaient le laxisme de leur direction dans la mise en œuvre de réelles mesures de protections comme de celle d'une organisation sérieuse du travail pour protéger les travailleurs du coronavirus.

C'est un droit d'alerte en bonne et due forme qui a été finalement déposé pour l'ensemble des établissements de la maintenance ferroviaire et du

tramway soit plus de 2 200 travailleurs.

Fort de cette décision, la section syndicale CGT de l'atelier a réuni l'ensemble du personnel en assemblée générale pour l'informer de la situation et des préconisations portées par les élus CGT. Le responsable d'atelier essaiera de s'opposer à cette assemblée au motif qu'elle favorisait la propagation du virus ! Inutile de dire qu'il s'est fait tancer par les travailleurs, lui qui cherchait « quel qu'en soit le prix » à maintenir au travail la totalité de l'effectif, alors que le trafic sur la ligne était déjà réduit de moitié !

Le droit d'alerte déposé par les élus CGT a finalement été reconnu par la direction du département... une première, et toutes les préconisations déposées acceptées, en particulier celle de réduire le nombre des travailleurs à l'effectif et d'établir des roulements pour organiser le travail. Les rémunérations étant maintenues à 100 %.

Le lendemain, il a quand même fallu organiser une nouvelle assemblée générale avec les préconisations des élus CGT en mains, retenues et acceptées par le département, pour obliger

le responsable de l'atelier à s'y plier. Calé sur la demande de l'exploitation et par quinzaine, sur les 230 travailleurs de l'atelier seuls 105 sont considérés comme indispensables et interviennent par roulement. Ceux relevés de service sont considérés en astreinte et sont joignables en cas de progression de la pandémie. Les trains sont décontaminés avant leur entrée à l'atelier, le personnel soustrait affecté à cette tâche étant équipé de pied en cape pour pouvoir assurer les opérations.

Dans cette situation très anxiogène, en l'absence d'engagement fort et militant de la part des syndicalistes jusques et y compris dans le cadre des Commissions de santé sécurité et conditions de travail (CSSCT), mais aussi actifs sur le terrain pour construire le rapport de force nécessaire... les patrons se contentent de mesures a minima, privilégiant la « poursuite de l'activité », la prise de congés, voire les arrêts maladie pour les plus anciens et les plus anxieux, reportant ainsi au bout du compte la charge de cette lutte contre le Covid-19 sur le dos des travailleurs ou/et de la société, via la sécurité sociale. ★

Correspondance Cellule 2^e congrès

Face au coronavirus, non à l'Union sacrée !

Avec l'épidémie du coronavirus, c'est aussi la crise économique. Les fermetures, notamment des usines Renault et PSA dans la province de Wuhan en Chine début mars, celle des usines d'assemblage de l'A340 d'Airbus à Tijang, non loin de Pékin, ou encore celle des 25 unités de Safran... ont poussé le ministre de l'économie B. Lemaire à annoncer, dès le 3 mars, des mesures en soutien aux entreprises, aux monopoles.

Lors de son intervention télévisée du 12 mars, au moment où l'action d'Air France perdait 40 % de sa valeur et où 80 % du personnel de la compagnie se retrouvait au chômage technique, E. Macron annonçait la prise en charge par l'Etat du chômage partiel. Dans celle du 16 mars, il annonçait la mise en place d'un fonds de garantie au niveau de l'Etat à hauteur de 300 milliards d'euros pour les prêts sollicités par les entreprises.

Au lendemain de cette intervention télévisée suivies par plus de 35 millions de téléspectateurs, où le « nous sommes en guerre » s'est conjugué à l'appel à l'union sacrée, de nombreuses voix syndicales, en particulier à la CGT, à Solidaires, se sont élevées pour dénoncer cette entreprise idéologique réactionnaire.

Dans cette lutte contre l'épidémie, où il faudrait en même temps « se confiner et aller travailler » (!), il n'est pas question de faire taire les revendications des travailleurs, d'accepter qu'ils aillent au travail la peur au ventre dans les secteurs pourtant non « essentiels » comme dans ceux « essentiels » (toujours pas définis), sans protections, comme dans la grande distribution, et accepter la baisse des salaires du fait du chômage partiel pour les autres.

Dans son tract du 18 mars, l'intersyndicale des unions régionales (CGT / FO / FSU / Solidaires / UNEF / UNEL) d'Ile de France, constituée dans la lutte contre la réforme des retraites, écrit : « Débloquez des moyens pour protéger les salariés, respectez le code du travail ». Le même jour, la CGT Intérim dénonce « l'attitude des patrons des Chantiers de l'Atlantique, de Safran au Havre, d'Arcelor Mittal au Creusot ou Valéo » qui se refusent à fermer leurs unités de production, à adopter des « mesures de bon sens » pour la protection de leurs salariés et des intérimaires...

Dans sa déclaration du 20 mars, la fédération CGT de la métallurgie note : « Depuis plusieurs jours, dans la branche, des milliers de salariés(ées)

et de nombreux intérimaires et prestataires se mobilisent en faisant valoir leur droit de retrait ; d'autres ont exercé leur droit de grève... ».

Au lendemain de l'adoption de la loi de « sécurité sanitaire » et des ordonnances mettant à bas les dispositions du code du travail en matière de temps de travail, la CGT et l'UNSA de l'aéronautique, dans leur tract du 26 mars, écrivent : « Nous sommes en guerre. Le gouvernement vient de voter les ordonnances qui durcissent le confinement et suppriment des droits du travail. Et, pendant ce temps, les directions d'entreprise nous demandent de retourner au travail. D'un côté, on met des milliers d'amendes pour confiner les gens, de l'autre on nous demande de faire tourner les usines. C'est de l'inconscience, la seule garantie pour se protéger de cette épidémie reste le confinement. » Dans le même ordre d'idée, cette déclaration du bureau fédéral de la CGT de l'agro-alimentaire qui dit : « Le flou savamment entretenu par le pouvoir et le patronat... vise de fait à généraliser l'obligation de travailler pour les salariés de nos professions. Il vise à généraliser les mauvais coups sur le temps de travail, les congés

payés, les RTT... ce flou va à l'encontre du confinement, élément fondamental de la lutte contre la pandémie. »

De son côté, la fédération CGT des services publics déposera un préavis de grève du 1^{er} au 30 avril pour permettre aux salariés de son champ professionnel de défendre ses intérêts face aux pressions des administrations. La direction de la CGT et son secrétaire général, P. Martinez, vont soutenir la fédération face aux attaques du gouvernement et des médias.

Nous pourrions multiplier ces prises de positions (nombre d'entre elles sont sur notre site). Toutes montrent qu'un très grand nombre de structures syndicales tiennent le choc face à l'énorme pression gouvernementale, patronale, médiatique, pour qu'elles abandonnent le terrain revendicatif, celui de faire grève, de déposer un droit de retrait, pour pousser les salariés à rejoindre leur poste de travail quel qu'en soit le prix. Pressions qui voudraient, au bout du compte, les amener à mieux accepter les sacrifices qui seront demandés demain du fait de la crise économique. Ces collectifs syndicaux disent non, et ils ont raison ! ★

Les exigences de l'heure

Dans la lutte de classe qui est en train de se développer contre les conséquences de la pandémie liée au coronavirus, comme lors du mouvement contre la « retraite à points », de la grève des cheminots et avant, contre la loi El Khomri..., pour les syndicalistes de lutte, l'heure n'a jamais été au « dialogue social ».

La crise sanitaire que nous connaissons et qui est en train de se doubler d'une crise économique, n'efface pas les contradictions de classes de la société. La façon même dont l'Etat est en train de gérer cette épidémie et ses conséquences le montre.

De ce point de vue, il n'est pas surprenant que le président de la République, le gouvernement, les institutions... en appellent aux organisations syndicales, pour tenter de les associer aux mesures prises en vue du règlement de cette crise afin de contenir la colère qui monte et préserver les intérêts du système et ceux des monopoles.

A chaque crise économique, sociale, voire politique qui secoue notre société capitaliste impérialiste, la démarche du « camp d'en face » a toujours été la même. Si toutes les directions des confédérations syndicales sont sensibles à ce discours, toutes ne se positionnent pas de la même façon face à la crise actuelle.

Dans les médias et dans les entre-

prises, en écho à la ministre du travail M. Pénicaud, L. Berger et la CFDT en appellent politiquement et concrètement au développement du « dialogue social ».

De son côté, avec pas mal de ses structures syndicales, de ses militants, la CGT ferraille pour s'opposer à la pression gouvernementale, patronale, administrative... pour que soit préservé les intérêts des travailleurs dans le cadre même de cette épidémie (fermeture des entreprises non « essentielles », droit de grève, droit de retrait, protections, maintien du salaire, contre les ordonnances...).

Même si, pour « le jour d'après », elle veut, avec d'autres, « réorienter très profondément les systèmes productifs, agricoles, industriels et de services pour les rendre plus justes socialement, en mesure de satisfaire les besoins essentiels des populations et axés sur le rétablissement sur les grands équilibres écologiques »¹... sans toucher à la propriété des moyens de production et d'échange, sans rupture avec le système, sans en appeler au socialisme scientifique...

Il n'en reste pas moins que, dans la situation actuelle, que ce soit dans les entreprises, les services, au niveau local, départemental... les organisations de la CGT sont les seuls points d'appui pour permettre aux travailleurs de s'opposer concrètement, sur

le terrain, à cette union sacrée tant souhaitée par les patrons et le gouvernement.

Mais, parce la direction confédérale a participé avec les autres organisations syndicales à une réunion commune le 19 mars avec les organisations patronales, elle « se retrouve » dans l'union sacrée convoquée par Macron comme viennent d'écrire, dans une déclaration, certaines structures et responsables de la CGT.

Il faut savoir raison garder !

Dans cette période difficile, où les obstacles à la mobilisation des travailleurs se multiplient, lancer une telle polémique, au sein et à l'extérieur de la CGT, fait objectivement le jeu des patrons et du gouvernement.

Dans tous les lieux de travail et au plan national battons-nous pour :

- la plus petite liste possible des entreprises et secteurs « essentiels »,
- que les entreprises qui n'en font pas partie soient fermées le temps de l'épidémie ;

- opposons-nous aux groupes qui, sous prétexte de fabriquer des pneus agricoles (Michelin), des respirateurs (PSA), du métal pour les cercueil (Arcelor-Mittal)... ou Airbus et autres entreprises de matériel militaire (Nexter)... veulent remettre leurs unités de production en service ;

- exigeons des patrons et de l'Etat : la prise en charge du chômage partiel

pour les salariés à 100 %, de même pour les intérimaires, les CDD, les salariés des sous-traitants et autres précaires ;

- la régularisation de tous les travailleurs sans papiers en activité ou qui l'ont été ;

- la revalorisation conséquente des salaires de toutes celles et ceux qui sont en première ligne. Que des congés supplémentaires leur soient octroyés ;

- des moyens de protection contre le coronavirus, la multiplication des tests nécessaires pour pouvoir être dépisté pour celles et ceux qui travaillent ainsi que pour leur famille ;

- le rétablissement des CHSCT ;

- la non-remise en cause des droits de retrait et d'alerte ;

- la liberté de circulation pour les responsables syndicaux ;

- l'abrogation des ordonnances du 25 mars. ★

1- « Pour que le jour d'après soit en rupture avec le désordre néolibéral ». Tribune signée notamment par P. Martinez, B. Teste, secrétaire général de la FSU, E. Beynel, porte-parole de Solidaires, A. Trouvé, porte-parole d'ATTAC France, C. Duflot, directrice générale d'Oxfam, le porte-parole de la Confédération paysanne, le porte-parole d'Alternatiba...

Pôle emploi

Le zèle de la direction met agents et usagers en danger

La majeure partie de l'activité des agents de Pôle Emploi se fait en relation directe avec les usagers. Difficile alors de conjuguer mise à distance et protection des usagers et des agents.

Au fil des jours, avec l'extension de l'épidémie et les décisions gouvernementales, la direction a créé le flou, alimentant le désarroi du personnel.

Applicateur zélé des décisions gouvernementales, le directeur de Pôle Emploi, s'arc-boutant sur les missions de service public (missions foulées aux pieds par ailleurs en toutes circonstances depuis des années !) a fait pression pour que le « service » continue, refusant malgré le confinement de supprimer les réunions collectives en agence.

Un tiers seulement des agents sont équipés de portables pour télétravailler, les ordinateurs ne pouvant être livrés, car les composants nécessaires sont en Chine. Et au début, il y avait trop peu de connexions possibles, ce qui a nécessité la mobilisation du service informatique pour les multiplier par trois. Les agents ont donc été contraints de venir en agence, avec de grandes disparités suivant les sites.

Les injonctions contradictoires et le manque de clarté sur les tâches à assumer ont semé le trouble parmi le personnel. Car, oui, il faut continuer à assurer l'indemnisation, traiter les inscriptions, mettre à jour les titres de séjour pour éviter les radiations... C'est d'ailleurs ce qu'a défendu l'intersyndicale nationale (CGT, SNU, FO et STC - syndicat des travailleurs corses), rajoutant à la liste des revendications l'abrogation et non le report de la réforme de l'assurance chômage. Cependant, l'épidémie progresse, et pour le personnel et le public, prendre les transports et se retrouver en collectivité augmentent les risques. L'intersyndicale a appelé la direction à la raison, afin de protéger la santé des agents tout en assurant un service minimum, à distance. Finalement, la fermeture au public a été acquise, et seuls quelques volontaires passent prendre le courrier.

Mais à partir du 30 mars, revirement. Au nom de l'actualisation, les collègues « non télétravailleurs », volontaires ou pas, sont rappelés sur les sites. Pourtant, les syndicats revendiquent depuis le début de la crise sanitaire le traitement automatique

de l'actualisation. La réponse de l'établissement a suscité l'indignation, et provoqué une dénonciation cinglante de la CGT chômeurs (1) : c'est le sous-traitant principal de Pôle Emploi, TESSI, qui fera l'actualisation lorsque les chômeurs appellent le 3949, le numéro spécial « actualisation » de Pôle emploi. Alors quelle urgence pour faire revenir les agents sur site ? C'est la cacophonie dans les agences.

En Ile de France, au 24 mars, 51 agences ont fermé une journée ou plus en raison de l'infection avec 83 cas avérés. Même s'il y a des craintes, dans la plupart des cas, les directives s'adaptent en concertation avec le personnel. Une grande partie est attaché à l'utilité sociale de son travail et est volontaire pour travailler pour son public, souvent en grande difficulté. C'est notamment le cas dans le 93, département très populaire, où les agents sont très proches des usagers. Mais en revanche, dans d'autres agences, les directions locales menacent d'attaques en justice quand le droit de retrait est évoqué. De fait, les agents sont à la merci de la bonne volonté ou pas de l'encadrement.

Cette situation peut alors créer un grand sentiment d'inutilité et de prise de risque infondé. C'est le cas dans les agences parisiennes, Ney, Piat, Jean Moulin, qui ont adressé des pétitions à la direction.

La CGT Pôle Emploi d'Ile de France, dans un 4 pages largement diffusé, dénonce l'état d'urgence et les responsabilités respectives du gouvernement et de la direction de Pôle Emploi. Elle y informe sur les droits à disposition des agents, et donne les moyens de contact pour être contactée en cas de besoin.

Les syndicats ont lancé un droit d'alerte en CSE, la CGT a déposé le 31 un préavis de grève pour couvrir les agents. Alors que les soignants crient au secours et nous exhortent à rester chez nous, le Pôle Emploi génère de la confusion, de la peur, et au final de la colère car, comme le gouvernement, il n'a aucune considération pour la sécurité de ses salariés et de ses usagers. Il devra rendre des comptes ! ★

<https://chomeurs-precaires-cgt.fr/coronavirus/scandale-a-pole-emploi-covid-19-ou-le-business-de-lactualisation/>

En EHPAD et à domicile, des soignants non protégés

Début mars, les premières consignes sont données : dans les services de soins à domicile, il est recommandé aux familles de limiter les visites, notamment celles des mineurs. Dans les EHPAD, les personnes revenant de pays « à risque » sont priées de ne pas visiter leurs parents. Du gel hydroalcoolique est placé à l'entrée des résidences. Mais aucune mesure particulière n'est prise pour les soignants.

Le 11 mars, un premier cas est avéré dans une petite communauté religieuse dans l'agglomération tourangelle. Huit personnes sont contaminées. Un « syndrome grippal » courait dans l'établissement depuis le 4 mars. Le service de soins à domicile intervient : gants, gel hydroalcoolique, masque FFP2 (protecteurs contre le virus), charlotte, surblouse... quatorze aides-soignantes sur vingt-et-une ont été en contact avec la patiente infectée. Le médecin de l'Agence régionale de santé (ARS) effectue une enquête et recommande, tant que les personnes du soin à domicile n'ont pas de symptôme, de continuer de travailler avec un masque chirurgical en continu (non protecteur pour la personne qui le porte). Et à la maison, de faire si

possible chambre, repas à part et de surveiller leur température pendant 14 jours.

Elles ne sont donc pas testées et continuent d'aller faire leurs visites, sans savoir si elles ont été contaminées. L'une d'elle sera finalement malade et arrêtée quelque temps après. L'hôpital lui dira qu'elle a sans doute le virus, mais sans la tester car elle n'a pas d'autres facteurs de risque en cas de symptômes... Il n'y a de toute façon pas de stocks de masques FFP2 et c'est maintenant l'ARS qui en gère la distribution.

Le 15 mars, changement complet de stratégie face à l'évolution de la situation. Les aides-soignantes à domicile doivent porter des masques chirurgicaux durant toute leur tournée. Mais, dès le 17, il n'y en a plus et l'ARS estime que les services de soins à domicile ne sont pas prioritaires. Les personnes de l'aide à domicile, qui participent parfois aux soins, n'ont, elles, aucune protection. Lors d'une réunion de crise, le 13 mars, la direction de la Mutuelle Française Centre Val de Loire précise que, s'il devait y avoir des cas de personnes contaminées par le coronavirus en EHPAD, il faudrait éviter au maximum les flux pour une prise

en charge à l'hôpital, dont les capacités d'accueil en réanimation sont limitées.

Les accueils de jour Alzheimer sont fermés et le personnel de ces services a été redéployé sur les EHPAD, où il n'y a pas de masque non plus jusqu'au 21 mars. Quand enfin il y en a, (des chirurgicaux), il faut les porter durant 8 heures. Or, la préconisation est de les garder maximum 4 heures pour garantir leur efficacité.

Le week-end du 28-29 mars, une résidente d'une EHPAD est hospitalisée, testée positive, elle est renvoyée dès le lendemain, alors qu'elle présente d'autres facteurs de co-morbidité (cas aggravant). Les salarié.es qui s'en sont occupé.es ne sont pas testé.es. Seul l'un d'entre eux, tombé malade et testé positif, a été mis en arrêt.

La tension monte avec la peur dans les équipes déjà surbookées, et qui doivent encaisser un stress supplémentaire : la peur de mourir au travail, de contaminer les autres résidents et/ou sa famille. Le personnel commence à demander à être testé mais, pour les autorités sanitaires, il n'en est pas question.

Les salariés savent aussi que si l'état des résidents atteints s'aggrave,

c'est l'hôpital qui autorisera ou pas le transfert vers des services de réanimation. Si ces patients ne sont pas jugés prioritaires, il n'y aura pas d'autre issue que de les regarder mourir en détresse respiratoire. Dans une EHPAD du groupe Korian, dès la mi-mars, une infirmière a dû établir une liste des résidents qui seraient soignés et les autres...

Ce qui pose question aux équipes et alimente la peur et le stress, ce sont tous les atermoiements, les ordres et contre-ordres, cette absence de cohérence. « Les masques chirurgicaux ne servent à rien », « il ne faut pas en mettre », puis « il faut en mettre tout le temps », l'absence de masques FFP2, qui filtrent les virus et qui ne sont donnés qu'en présence de cas avérés, l'absence de test pour les soignants...

On donne des contraventions aux gens qui font leur jogging, mais quelles sanctions contre les patrons et les directeur des ARS qui laissent les soignants prendre tous les risques et ne les protègent pas ?

Il y a urgence à mener bataille pour exiger des protections et des tests pour toute la chaîne du soin, en ville comme à l'hôpital. ★

Correspondance

Les tests concernant le coronavirus : quels enjeux ?

Dans les hôpitaux, les EHPAD, les services à domicile, les tests sur les personnes contaminées se font au compte-gouttes, uniquement sur les personnes gravement atteintes ou à risque, sans égard au fait que le virus peut se disséminer par le biais des soignants qui passent d'un résident, patient ou d'une personne âgée à l'autre. Pourtant, l'OMS¹ avait donné la directive de tester chaque cas suspect pour venir à bout de l'épidémie.

L'argument officiel pour justifier ces restrictions était qu'on allait manquer de réactifs.

Dans ce contexte, Inovalys, groupement d'intérêt public de contrôle, notamment de la santé animale, avait proposé de réaliser ces tests. Il avait essuyé un refus, de même que d'autres laboratoires, au prétexte qu'ils étaient des laboratoires vétérinaires. Or, ils travaillent en étroite relation avec les services en biologie humaine. Cette proposition fut appuyée par les conseils de quatre départements : Indre-et-Loire, Sarthe, Maine-et-Loire, et Loire-Atlantique. Le 30 mars, l'Académie nationale de médecine a finalement donné son feu vert, mais il reste à obtenir les autorisations du ministère et la levée des autres freins administratifs. D'autres propositions de laboratoires

ont été refusées, comme celles d'un gros laboratoire de recherche du centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Lille qui pratique ces tests depuis une trentaine d'années. La raison du refus : seul un biologiste médical est habilité à lire les tests. Refuser ces compétences alors que les besoins sont immenses, il y a de quoi alimenter la colère !

Dans le même temps, beaucoup de bruit est fait autour des tests sérologiques pour la sortie du confinement alors que rien n'est résolu dans cette phase montante de la pandémie. Olivier Veran, ministre de la santé, promet des dépistages massifs au moment de la levée.

Nous avons interrogé une technicienne de laboratoire d'un CHRU pour comprendre les enjeux.

Quelle est la différence entre ces types de tests ?

Les tests dits « PCR » recherchent le virus lui-même. Les prélèvements se font sur un écouvillon enfoncé profondément dans les fosses nasales, il faut qu'ils soient bien réalisés. Le virus est ensuite extrait et transformé en ADN pour être amplifié et quantifié dans le but de mettre en évidence la charge virale. Il faut plusieurs heures pour avoir les résultats. Les résultats doivent être interprétés

par un biologiste. Il peut y avoir de faux négatifs, lorsque le virus descend et migre vers les poumons. Il y en a moins dans les fosses nasales. A ce moment-là, ce sont les images évocatrices du scanner qui signent le diagnostic.

S'il est positif, il permet de dire que la personne est infectée et est susceptible de contaminer son entourage.

Les tests sérologiques, eux, recherchent les anticorps dans le sang et non le virus qu'on ne trouve pas dans le sang. Ils nécessitent des techniques moins lourdes qui peuvent être faites avec un automate. C'est ce qui se fait actuellement pour la grippe. Il suffit d'une piqûre au bout du doigt, le prélèvement est mis dans l'automate et la machine rend le résultat en 15 minutes. Le technicien de laboratoire n'est pas nécessaire pour réaliser l'analyse.

Ces tests seront utiles pour la sortie du confinement et pour savoir qui est immunisé ou pas.

Quelles doivent être les conséquences de ces tests ?

Les premiers permettent de prévenir la contamination en sachant qui est porteur, si on en tire les conséquences en termes de protection et d'isolement et de dépistage des personnes en contact.

Les seconds permettront de savoir qui a développé une immunité après avoir été en contact avec le virus et se trouve ainsi protégé.

Pourquoi tant de bruit autour des tests sérologiques ?

Les premiers coûtent plus cher car les techniques sont en grande partie manuelles et requièrent des professionnels très spécialisés.

Les seconds, automatisables, peuvent être faits à grande échelle et peuvent rapporter beaucoup aux industriels qui vont les fabriquer. Ils demanderont un investissement qui ne pourra être réalisé que par de grosses entreprises qui peuvent mettre au point les robots.

Outre la finalisation de la recherche pour la fiabilité du test, les négociations sont en cours et portent sur le prix auquel ils vont être vendus. Des profits juteux sont attendus.

En attendant, l'exigence de lier la demande de tests et des protections en priorité pour toutes celles et ceux qui sont aux premières loges : les soignants, les personnels à domicile, les caissières, les pompiers... pour casser la chaîne de la contamination restent d'actualité. ★

1- OMS Organisation Mondiale de la Santé.

Face au coronavirus, les associations mobilisées pour les SDF, les précaires, les migrants...

Le 17 mars, le gouvernement décrétait le confinement sans aucune anticipation sur son impact sur ceux, nombreux, qui vivent dans la rue ou que leur pauvreté oblige à partager des logements sur-occupés et insalubres. Pas plus qu'il n'a envisagé la situation de tous ceux qui attendent les repas des associations humanitaires ; celle des migrants, entassés dans les CRA, ou sous des tentes de fortune aux marges des grandes villes. Il n'a pas envisagé ce que pourrait devenir les femmes et les enfants vivant dans la violence. Et les révoltes dans les prisons ont mis le doigt sur la promiscuité et le risque encouru dans ces lieux d'enfermement.

Ce sont les associations qui ont sonné l'alerte. Elles sont montées au créneau pour dénoncer l'incurie et exiger des mesures immédiates car pour rester chez soi, encore faut-il avoir un chez soi !

Le Secours catholique, le dirigeant de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), qui regroupe les principaux gestionnaires des centres d'hébergement ou d'accueil de jour, comme L'Observatoire de l'enfermement des étrangers (1) se sont alar-

més et ont interpellé les autorités pour qu'elles prennent des mesures pour protéger les plus démunis.

A Calais et Grande-Synthe, les associations ont adressé une lettre ouverte aux pouvoirs publics et aux maires pour requérir « des mesures à la hauteur de la crise sanitaire » pour les « personnes exilées » entassées dans des tentes, sans hygiène. A Aubervilliers, après les derniers démantèlements aux portes de Paris, « environ 500 personnes vivent sur un terrain vague particulièrement insalubre, sans point d'eau ni toilettes », rapporte Médecins du Monde. Et pour les mineurs isolés, elles dénoncent une situation dramatique : seuls en hôtel, ne pouvant plus se nourrir car les tickets repas délivrés par l'ASE ne sont utilisables qu'au kebab du coin, désormais fermé et sans attestation de déplacement, ils se font violenter par la BAC (2).

La CGT des chômeurs et précaires a lancé également une pétition pour faire pression sur le gouvernement au vu des difficultés des chômeurs (3). Si quelques mesures ont été prises, comme l'arrêt des contrôles et des indus, il est impératif de supprimer

les nouvelles règles d'indemnisation et d'obtenir une allocation minimale pour tous.

De son côté, le DAL a rapidement revendiqué un moratoire sur les expulsions, la baisse des APL et des impayés de loyers, les coupures d'eau et d'énergie, la réquisition des locaux vacants. Il estime que 200 000 personnes sont concernées, sur tout le territoire. Il a ensuite écrit au ministre du logement, pour exiger de mettre en œuvre les mesures d'urgence, avec une pétition « SOS Sans logis, mal logés, locataires », largement signée par des militants, artistes, personnalités, sans logis, etc. (4).

A leur tour, les associations pour les droits des femmes se sont inquiétées des risques de l'enfermement avec un conjoint violent et du manque de lieu d'hébergement pour les femmes. Pour elles, et pour les enfants maltraités, rien n'a été préparé, il a fallu tirer la sonnette d'alarme pour que quelques mesures soient affichées... au bout de deux semaines.

Toutes ces associations jouent un rôle d'alerte et répondent, autant qu'elles le peuvent, à l'urgence sociale, là où le gouvernement a

failli. C'est grâce à leur connaissance des réalités sociales vécues par les plus précaires, les plus démunies, les plus fragiles, et grâce à leur mobilisation que quelques mesures, enfin, ont été prises.

Ensemble, il est urgent et vital d'obtenir des moyens massifs, pour la santé et la mise en sécurité de tous. Nous nous retrouverons, forts de notre solidarité, dans la rue, dans les manifestations et les mobilisations, pour exiger que les leçons soient tirées et que les besoins sociaux, laminés par des décennies de politiques austéritaires néolibérales, soient pris en compte. ★

(1) ACAT-France, Avocats pour la défense des droits des étrangers (ADDE), Anafé, Comede, Droit d'urgence, Fasti, Genepi, Gisti, La Cimade, Ligue des droits de l'homme, MRAP, Observatoire Citoyen du CRA de Palaiseau, Syndicat des avocats de France (SAF), Syndicat de la magistrature (SM).

(2) Voir le blog de Médiapart « accueille-merde » qui se fait l'écho des informations qui remontent des associations de terrain.

(3) <https://chomeurs-precaires-cgt.fr/coronavirus/covid-19-pas-de-chomeurs-et-de-precaires-sans-protection-ni-indemnisation/>

(4) <https://www.droitaulogement.org/pandemie-solidarites/>

Témoignage Caf

L'engagement des personnels ne peut pas tout !

Versement direct des prestations familiales, des allocations pour enfants et adultes handicapés, aides au logement, RSA..., mais aussi aides indirectes par des subventions aux collectivités locales et aux associations en lien avec la politique de la ville et de la petite enfance et parfois secours financiers d'urgence, les Caisses d'Allocations familiales interviennent dans de nombreux domaines qui touchent d'une manière ou d'une autre près de la moitié de la population du pays. Pour beaucoup de foyers, familles ou personnes isolées, cela représente une part importante, voire principale des moyens de subsistance personnels ou d'entretien et d'éducation des enfants. Pour beaucoup de petites structures, crèches, MJC, cela représente une part importante de leurs moyens de fonctionnement.

Le confinement a bouleversé le fonctionnement des caisses. Les accueils du public ont été suspendus et tous les locaux fermés, y compris pour les agents. Seul le télétravail est possible. Les solutions pour ce travail à distance sont soumises à de fortes contraintes de sécurité pour l'accès aux dossiers allocataires, mais aussi

d'importantes limites liées à la capacité du réseau informatique. Cette situation est rendue encore plus compliquée du fait de l'interdépendance avec des institutions (services départementaux pour le RSA, le handicap, l'aide sociale l'enfance ; les tribunaux ; les bailleurs sociaux,...) qui sont peu ou prou dans la même situation.

Dans un premier temps, le nombre d'agents qui a pu effectivement travailler à distance s'est limité à quelques milliers, ce qui est très peu. La priorité a été donnée au versement des prestations financières aux familles. Une organisation nouvelle a dû se mettre en place : pour la récupération du matériel, l'installation d'un « bureau » à la maison. Les agents en télétravail ont dû s'adapter à une façon de travailler totalement inédite : aménagement de leurs horaires, utilisation de nouveaux outils pour accéder à la documentation réglementaire, prendre connaissance des consignes et échanger l'expertise... L'amplitude d'accès au réseau a été étendue de 7 à 19 heures, 6 jours sur 7. Des plages horaires ont été distribuées aux agents pour le partage des connexions disponibles.

Le gouvernement a dû suspendre la mise en place au 1^{er} avril de la réforme des aides au logement, sur laquelle il comptait pour faire de nouvelles économies aux dépens du droit au logement. Des consignes ont été données pour prolonger systématiquement les titres de séjour, les accords AAH ou AEEH, les jugements de protection des enfants et des adultes... arrivant à échéance. Des décisions ont été prises pour simplifier les modalités d'étude et d'ouvertures de droit et éviter les suspensions. Encore faudrait-il que les moyens techniques suivent et que suffisamment de gestionnaires puissent avoir accès au réseau.

Conscients des enjeux pour les allocataires, ceux qui ont ces précieux accès, distribués au compte goutte, donnent le maximum, mais ça ne fait pas tout ! L'engagement de chacun, la solidarité qui s'est développée à tous les niveaux, au sein des équipes de travail, entre collègues de différents services et même parfois de différentes Caf ne peuvent pas remplacer un fonctionnement « normal » qui était déjà depuis longtemps compromis par l'obsession des économies budgétaires.

Contrairement à ce qu'affirme le gouvernement, les aides sociales ne seront pas « versées automatiquement ». Le rôle des quelque 33 000 femmes et hommes qui travaillent dans les Caf est décisif pour que les allocataires reçoivent leurs prestations en temps et en heure, pour que les secours d'urgence puissent être débloqués quand il le faut et que les structures subventionnées par l'action sociale des Caf puissent continuer à fonctionner et à payer leurs personnels.

Les militants CGT avec qui nous avons échangé se sont préoccupés de la sécurité des agents, de leurs conditions de travail bouleversées par le télétravail, du maintien de la rémunération. Ils se mobilisent également pour le maintien des CDD arrivant en fin de contrat pendant la période de confinement. Dès à présent, commence la bataille pour que les conditions de cette période d'exception ne deviennent pas la norme, lorsqu'il va falloir, après le confinement, récupérer tout le retard et recevoir en masse les allocataires. Nous nous battons pour que ce ne soit ni les assurés et les allocataires, ni les agents qui paient la crise qui est devant nous. ★

Education

Défendre nos exigences et les élèves des milieux populaires

Malgré le confinement débuté le 16 mars, entre ordres et contre-ordres du ministre Blanquer, les enseignants ont accepté le suivi de leurs élèves, notamment des plus fragiles. Cela ne se déroule pas sans difficultés d'autant que les déficiences et les dérives ministérielles se révèlent au grand jour, que la colère accumulée depuis des mois sur le manque de moyens, la faiblesse des salaires, les réformes néolibérales ne s'est pas estompée.

« Tout est prêt pour assurer la continuité pédagogique »

Comme bien souvent, les propos du ministre relèvent du pur mensonge. La prise en charge des élèves a été réalisée par les équipes sur le terrain sans véritable aide institutionnelle. Après les annonces de Macron le 12 mars, rien n'était prêt pour aider les élèves à se préparer au confinement. Les enseignants ont donc dû gérer seuls le stress des élèves, ainsi que le leur, sans savoir exactement ce qui allait se passer.

Alors que la décision était depuis longtemps dans les tuyaux, le ministre n'a rien préparé, affirmant jusqu'au dernier moment que les écoles ne seraient « jamais » fermées. Les premières instructions pédagogiques, le « vade-mecum sur le confinement pédagogique » est parvenu seulement une semaine après les annonces de Macron. Entre-temps, les enseignants ont dû se débrouiller, pallier au plus rapide, faire face par-

fois à des directions zélées comme à Lyon où un proviseur a imposé aux AED (surveillants) d'appeler les élèves « décrocheurs » pour les « inviter à reprendre de suite le cours de la scolarité ». De nombreux militants syndicaux ont donc eu du pain sur la planche pour faire face au management libéral de certaines directions ou recteurs, pour faire respecter le droit au confinement des personnels, le respect des familles et des élèves face une situation de crise exceptionnelle.

Assurer les liens avec les élèves tout en défendant des conditions décentes de travail

Au-delà de l'aspect institutionnel, la mise en place de cette « continuité pédagogique » a été très lourde à mettre en place pour les enseignants. La pression exercée par le ministre n'y est pas pour rien. Blanquer voulait contraindre les enseignants à tout prix car plane toujours sur eux le soupçon de l'oisiveté. Ainsi, la première semaine a été très compliquée. Beaucoup ont passé des heures à prendre en main les plates-formes numériques lorsqu'elles n'étaient pas saturées et bloquées par l'afflux de connexions. Beaucoup ont dû revoir leurs préparations, adapter leurs cours, prendre contact avec les familles, les élèves.

Pour beaucoup de personnels, il a fallu utiliser son propre matériel, passer des coups de fils avec son portable personnel. L'attachement de

très nombreux enseignants à la réussite des élèves a souvent empiété sur leur vie privée car ce travail s'est effectué dans leurs lieux de vie. Pour ces raisons d'ailleurs, les syndicats, dont la FSU, réclament le versement d'une prime d'équipement pour ceux qui ont assuré cette continuité pédagogique. Il a fallu également gérer les angoisses et questions des familles et enfants tout en préparant les cours. C'est pour cela qu'il faut défendre pour tous les personnels un droit à la déconnexion. C'est pour cela qu'il faut veiller à ce que les visio-conférences imposées par les directions ne se multiplient pas.

Une solidarité forte envers les enfants des milieux populaires

De l'avis de tout le monde, notamment de parents d'élèves qui transmettent des messages chaleureux, les enseignants ont réalisé un fort suivi des élèves. Bien sûr, ils le font en ayant en tête, contrairement au ministre, qu'il s'agit surtout de garder un lien avec les élèves, de ne pas laisser sans accompagnement les élèves et leurs familles durant plus d'un mois. La pédagogie fonctionne réellement dans une relation concrète entre l'enseignant et l'apprenant, surtout pour les enfants des milieux les plus fragilisés. C'est donc la prise en compte de ces critères qui permet de limiter l'explosion des inégalités scolaires entre élèves de milieux sociaux différents, d'autant que certaines familles ne disposent pas de

matériel informatique ou se le partagent entre 4 ou 5 enfants. Dans beaucoup d'établissements, cette position est majoritaire mais peut faire l'objet de débats car tous les enseignants n'ont pas forcément la conscience ou l'opinion de devoir défendre les enfants des milieux populaires. Il est donc important de mettre en avant ces conceptions, de faire le lien avec les parents d'élèves. La solidarité s'est aussi exprimée dans l'importance des volontaires pour garder les enfants de soignants. Beaucoup se reconnaissent dans les travailleurs de la santé, victimes eux aussi des mêmes politiques. Enfin, les enseignants n'oublient pas les exigences qu'a portées le grand mouvement social sur les retraites. Les propos de Sibeth N'Diaye¹ ont donné lieu à de telles réactions sur les réseaux sociaux (son cabinet a été assailli d'appels téléphoniques) qu'elle a dû publiquement s'excuser. Depuis, Macron et Blanquer n'ont cessé de réaffirmer leur « respect » pour les enseignants. Mais il est trop tard, les enseignants n'ont plus confiance, ni dans leurs propos, ni dans leur politique. La confiance peut se fortifier au contraire entre enseignants et parents d'élèves des milieux ouvriers et populaires autour des problèmes éducatifs et sociaux qui se posent dans cette société pour les riches et les puissants. ★

1- Les propos de S. N'DIAYE : « [le gouvernement] n'entendait pas demander à un enseignant qui aujourd'hui ne travaille pas de traverser toute la France pour aller récolter des fraises ».

Continuité pédagogique ou management à la sauce Blanquer

Le ministre de l'Éducation nationale n'a pas dérogé à ses habitudes et à ses pratiques durant cette crise, multipliant les communications mensongères et les injonctions contradictoires. Il a même poussé l'exercice jusqu'au plus haut point en cherchant à diffuser l'idée que l'éducation nationale était prête, et en lançant le concept de « nation apprenante ». Sa propagande outrancière et mensongère prétendant que « tout était prêt » a été démentie dès les premiers jours puisque toutes les plates-formes officielles de l'éducation nationale ont été saturées et hors d'usage ! Le ministre a minimisé le nombre d'élèves restés en dehors de la « continuité pédagogique » virtuelle, en donnant le chiffre de 5 à 8 %. Et pour résoudre la question des familles qui ne disposeraient pas de l'outil informatique ou de

connexion suffisante, il a proposé des entorses au confinement en proposant que les familles se rendent dans les écoles ou établissements pour chercher le travail. Il a fallu l'annonce de cas de contamination, suite à ces déplacements, pour que d'autres solutions soient envisagées. Non content d'enjoindre les enseignants et enseignantes à une « continuité pédagogique » impossible, Jean-Michel Blanquer lance maintenant l'opération « Vacances apprenantes » ! Pour l'instant basé sur le volontariat, ce dispositif serait à destination des élèves les plus en difficulté. Cela sous-entend que les élèves et les enseignants ne travaillaient pas (Cf. l'intervention de la porte-parole du gouvernement) et n'ont donc pas besoin de vacances ! Or, ces semaines ont été extrêmement éprouvantes pour les enseignants et les familles. Le tra-

vail à distance est très chronophage et demande beaucoup de concentration ; quant aux familles, en dehors du fait que les inégalités sociales ont été mises à jour, on ne peut occulter les inégalités en termes de fracture numérique (et en milieu rural les zones blanches), de conditions du confinement, de la famille... Tout le monde a besoin de souffler ! C'est ce qu'a exprimé une intersyndicale très large qui a interpellé, avec la FCPE, le ministère. En plus il faut souligner l'absurdité de la proposition puisqu'il s'agit encore une fois de soutenir par le biais numérique pour des élèves qui étaient en marge du dispositif ! Scandaleux aussi les retraits massifs de salaires pour ponctions suite aux grèves de décembre, avec l'application stricte de l'arrêt Omont, suite aux directives ministérielles, qui demandaient aux rectorats de sus-

prendre l'étalement des ponctions pour jours de grève jusque-là pratiqué. Certains ont eu jusqu'à 15 jours amputés sur la paie de mars ! On voit donc le peu de crédit qu'on peut accorder aux messages de reconnaissance du ministère. En fait, le discours officiel exprime l'aspiration à ce que le numérique prenne de plus en plus de place dans les apprentissages. Une école à distance, sans prof et en visio-conférence, Blanquer en rêve ! Mais les cours virtuels ne permettent pas l'accompagnement individualisé et le lien tissé entre l'enseignant et l'élève, lien qui est la clé de l'apprentissage, en particulier pour les élèves des milieux populaires. La période actuelle démontre, grandeur nature, qu'enseignant est un métier, et qu'aucun enseignement virtuel ne pourra remplacer la relation pédagogique vivante. ★

Pandémie Covid-19

Les partis et organisations marxistes léninistes d'Europe nous écrivent

Les pays d'Europe n'ont pas été touchés tous en même temps, ni de la même manière. La pandémie les a trouvés dans des situations économiques et sociales inégales, mais ce qui frappe, dans les différentes contributions que nous avons reçues des partis frères, c'est que partout sont prises les mêmes mesures pour venir en aide aux monopoles, aux banques et aux entreprises.

Si les dispositions et les possibilités pour lutter contre la pandémie peuvent être différentes d'un pays à l'autre, partout l'appareil médiatique a joué un rôle déterminant pour appeler à l'unité nationale. Partout les gouvernements ont fait le parallèle avec une situation de guerre, appelant à la mobilisation générale ; et partout la situation a été mise à profit pour s'attaquer aux droits des travailleurs et limiter drastiquement les droits et libertés démocratiques. Partout encore, ce que nos partis dénoncent avec l'ensemble des organisations progressistes de lutte, c'est le délabrement des systèmes de santé qui ont été sacrifiés par les politiques néolibérales menées depuis des années. Et partout la même exigence : celle de recevoir les matériels de protection nécessaire pour les travailleurs et la population. L'ensemble de nos partis et organisations se posent la question des mobilisations prévues dans chacun de nos pays et notamment celle du 1^{er} Mai, journée internationale de lutte des travailleurs. Comment allons-nous marquer cette journée cette année dans le contexte de crise sanitaire et politique ? La réflexion est en cours.

Danemark



« Le chômage a augmenté comme jamais depuis la Grande Dépression des années 1930.

Un cinquième des entreprises ont licencié des employés et 16 % de plus prévoient d'en licencier dans les quatorze prochains jours. Ce ne sont pas seulement les petites entreprises et les secteurs particulièrement vulnérables qui sont touchés. De grands monopoles comme l'ISS, Danfoss ont également profité de l'occasion pour rationaliser, même s'ils peuvent obtenir une compensation salariale partielle s'ils ont recours au chômage partiel sans licencier. Selon les chiffres de Danske Bank, la production a chuté de 20 % au cours de cette période. L'aristocratie syndicale ouvrière a

ouvert la voie à l'annulation des conventions collectives existantes en termes de temps de travail, d'organisation du travail, de réduction des salaires, de sanctions disciplinaires et de licenciements. Les directions des syndicats donnent le feu vert aux employeurs pour tirer pleinement parti de la situation pour accroître l'exploitation, la rationalisation, la flexibilité et pour tester le fonctionnement d'un marché du travail où beaucoup plus de personnes travailleront à domicile. Il n'y a aucune sorte de sécurité pour tous ceux qui travaillent comme travailleurs occasionnels, avec des contrats individuels, etc. et qui forment un groupe toujours plus nombreux. (...)

Le parlement devrait adopter un nouveau durcissement de la loi d'urgence :

- un décret est demandé pour légaliser la surveillance personnelle de tous les citoyens via les réseaux mobiles et les opérateurs de télécommunications et via les mouvements de cartes de crédit. Officiellement, pour s'assurer que les gens se conforment à toutes les interdictions et quarantaines. Une loi et une pratique que l'État souhaite depuis longtemps mettre en œuvre...

- Une peine d'emprisonnement pour une personne qui vole une bouteille de solution hydroalcoolique ou tout autre délit de propriété lié au Covid-19.

- Le libre accès de la police aux domiciles et le droit d'intervenir dès lors qu'il y a soupçon que plus de personnes que ce que la loi ne le permet, se rassemblent en un lieu.

La réaction des travailleurs et du peuple, la solidarité et la résistance

Les réactions ont été marquées par la peur, le choc, l'incertitude, l'inquiétude, le sacrifice, la solidarité, la serviabilité. Il y a toujours une grande confiance envers l'autorité et les bourgeois ont fait appel à la reine et à la mémoire de la Seconde Guerre mondiale pour susciter et renforcer le sentiment de cohésion nationale. L'ensemble de l'appareil de propagande médiatique a fonctionné dès le premier jour d'après le script de la classe dirigeante. Pour les médias, il n'y a eu aucun problème d'incapacités ou de floue dans les directives. Même les slogans « nous sommes ensemble - sans nous rencontrer » étaient prêts dans le tiroir.

En même temps, cette propagande a rencontré une résistance. Il y a eu des grèves des travailleurs des transports, des bagagistes et des chantiers

de construction contre le manque de sécurité et de protection contre les risques d'infection. Il y a beaucoup de colère parmi les agents de santé et de soins et les manifestations se poursuivent, bien que beaucoup essaient également de diffuser la peur de la contagion.

Un aspect important, pour la lutte des classes et pour la classe ouvrière, est que cette crise est survenue lors des négociations collectives sur le marché du travail privé. Les négociations ont été closes pour les groupes qui n'avaient pas encore négocié, et rouvertes peu après au plus haut niveau et immédiatement terminées avec un accord pourri. Les opportunistes de gauche ont relégué à la fois la lutte pour la négociation collective et la lutte des classes pour des temps meilleurs. Notre parti, ainsi que des groupes de militants politiques et syndicaux, a soutenu et mené une campagne pour voter NON à l'accord qui prendra fin le mois prochain. Une lutte qui, bien sûr, fait face à des vents contraires en ces temps d'état d'urgence où tant de travailleurs ont été confinés, ou licenciés, et qui a changé de caractère : le fait qu'elle soit menée est déjà une victoire ! »

Parti Communiste des Ouvriers du Danemark - APK, le 29 mars

Espagne



« (...) On perçoit un retour du sentiment collectif, en particulier dans les quartiers ouvriers. Par exemple, depuis deux semaines, à 20 h, on entend des applaudissements collectifs à l'intention des travailleurs de la santé, auxquels participent des centaines de milliers de personnes sur leur balcon.

Une des préoccupations majeures non satisfaite jusqu'à aujourd'hui est l'absence de moyens de protection, pour la population en général et pour le personnel de santé en particulier (plus de 10 % des infectés par le coronavirus sont des travailleurs de la santé). Ceci, ajouté au fait que le budget de la santé est tombé de 6,77 % en 2009 à 5,9 % en 2020, suppose un manque de travailleurs et de moyens pour faire face à l'épidémie (Il suffit de dire que, en Espagne, il y a 5,7 infirmiers pour 1000 habitants, à comparer à la moyenne européenne qui est de 8,7 pour 1000.) Cela a provoqué une vague de protestations sur les réseaux sociaux et la solidarité de l'immense majorité des gens.

Un seul exemple. Comme nous le disions plus haut, une intervention

télévisée du roi était programmée pour le 18 mars à 21 h, pour redorer son image, détériorée à l'extrême par les scandales de sa famille. Un rendez-vous avait été diffusé à travers les réseaux sociaux pour le même jour et la même heure, appelant la population à répondre au discours par un concert de casseroles. Celui-ci rassembla plusieurs dizaines de milliers de personnes, à tel point que, le jour suivant, il fut commenté par toute la presse, laquelle soulignait la vigueur de la réponse populaire.

A part ces expressions (messages sur les réseaux, commentaires, etc.), il est difficile d'évaluer avec exactitude l'état d'esprit des masses, entre autres parce que la situation même de confinement provoque de logiques hauts et bas dans leur état d'esprit. Mais nous insistons sur le fait que l'on perçoit un regain de la recherche d'unité collective, d'expressions de mécontentement et de solidarité, ainsi qu'une reprise de la politisation (les messages critiques contre le régime se multiplient avec facilité), ce qui indique bien un sentiment croissant de colère et d'opposition. On note également un début d'acceptation de propositions à connotation socialiste, tel le retour dans le giron public de services aujourd'hui privatisés (telle la santé) ainsi que la nationalisation de certains secteurs de l'économie. Mais, précisément, le problème est la faible organisation de ce sentiment qui, du fait du bombardement permanent par les moyens de communication, peut basculer si nous n'essayons pas de le canaliser politiquement.

Ainsi, par exemple, il y a une insistance, non seulement par les moyens de communications de la bourgeoisie mais aussi à travers des forces « ciudadanistes » pour promouvoir une vision interclassiste de la solidarité et du travail collectif, et jusqu'à une vision chrétienne. La droite, les journaux et les télévisions font quotidiennement les louanges de certains oligarques criminels qui ont donné un peu d'argent pour la lutte contre le coronavirus, à l'heure où ils licencient des travailleurs, où ils font payer par l'État des ERTES¹ qu'ils imposent ; des oligarques qui, dans de nombreux cas, sont les bénéficiaires des privatisations des services publics à travers des entreprises soustraitantes. Ils ont provoqué une diminution substantielle de la capacité de réponse de la santé publique face à la pandémie.

Les forces fascistes ont essayé, en profitant du fait que le Gouvernement est « de progrès », de lui faire ●●●

●●● endosser toute la responsabilité (bien que petit à petit, il apparaît que les forces qui contrôlent l'État cherchent un « accord d'État » entre le PP et le PSOE pour isoler UP². Elles ont également essayé de défendre le roi et d'attaquer le gouvernement en accusant le Premier ministre Sanchez de pactiser avec « des communistes » et des nationalistes pour diviser l'Espagne (ils avaient programmé une « casserolade » contre le gouvernement, qui n'eut pratiquement aucun succès, sauf dans quelques quartiers de la grande bourgeoisie).

Parti Communiste d'Espagne (Marxiste-Léniniste), le 29 mars

Italie



PIATTAFORMA
COMUNISTA

« Les travailleurs de différentes usines, du Nord et du Sud du pays, ont spontanément décidé de faire grève contre le manque de mesures sanitaires et de moyens de protection, pour l'assainissement des lieux de travail, ainsi que face à l'absence de fonds de secours dans de nombreuses entreprises ; en même temps, 12 prisonniers dans les prisons surpeuplées sont morts alors qu'ils réclamaient le droit à la santé. (...)

Les grèves ont montré la situation dramatique qui est la conséquence de décennies de démantèlement du système de santé public, mené par tous les gouvernements au pouvoir, pour favoriser le profit des patrons de la santé privée et augmenter les dépenses pour l'armée et l'armement. C'est la raison pour laquelle le gouvernement Conti essaie de faire peser sur les épaules des classes populaires la responsabilité de la lutte contre le

Covid-19, forçant ceux qui ne travaillent pas à rester confinés chez eux dans une sorte d'assignation à résidence.

Les grèves des travailleurs représentent une réponse positive au système d'exploitation et d'oppression de la classe capitaliste. Les travailleurs ont brisé le climat de démobilisation imposé par les leaders des syndicats collaborateurs et le silence sur leurs conditions de travail et de vie, en ce moment particulièrement difficile.

Après ces grèves, le gouvernement, les patrons et les dirigeants syndicaux ont signé un « accord partagé » contenant certaines mesures pour protéger la santé des « personnes qui travaillent ». En réalité, cet accord permet de poursuivre les activités productives sans réelles mesures de santé et sans sanctions pour les patrons. Les personnes qui travaillent dans les entreprises, comme celles qui livrent de la nourriture, et d'autres travailleurs précaires ne sont pas prises en compte dans cet accord. La priorité est d'éviter les grèves, les blocages, les réunions... Les obligations ne concernent que les travailleurs qui doivent continuer à travailler sans pouvoir respecter la distance de sécurité de 1 mètre ! (...)

Les travailleurs ont - à notre avis - une tâche : continuer à lutter dans les lieux de travail et dans tous les autres endroits où ils développent une activité professionnelle pour défendre leur propre santé, leurs propres intérêts et droits. Pas de production sans sécurité !

Les communistes et les militants syndicaux ont pour tâche d'unir leurs forces dans chaque réalité ouvrière et syndicale, dans les coordinations, dans les comités, dans les collectifs, pour obtenir avec une forte mobilisa-

tion la satisfaction des revendications urgentes de la classe ouvrière. »

Plateforme Communiste pour la construction du Parti Communiste du Proletariat d'Italie, le 15 mars

Allemagne



« En ce moment, la majorité de la population accueille favorablement les mesures du gouvernement ; elle veut être protégée sérieusement de la pandémie. Mais en même temps, un grand nombre de travailleurs et de petits auto-entrepreneurs sont effrayés par leur situation économique et sociale. Et ce nombre augmente, parce que les conséquences deviennent de plus en plus évidentes.

Les dirigeants des syndicats approuvent toutes les mesures du gouvernement. Dans la métallurgie, ils ont arrêté les négociations sur les salaires et signé un accord collectif jusqu'à la fin de 2020 avec zéro augmentation.

Les travailleurs en travail partiel peuvent recevoir 80 % de leur salaire, mais ils doivent le payer avec leur prime spéciale qu'ils reçoivent habituellement à la fin de l'année. Cela signifie une réduction de leurs salaires.

Jusqu'à présent, la résistance contre les limitations des droits démocratiques et des conséquences économiques n'est pas grande. Mais nous sommes convaincus que cette résistance se développera avec le développement de la crise sanitaire et économique.

Dans cette situation, où le travail politique est presque illégal, nous adaptons notre travail à ces conditions. Dans plusieurs endroits nous avons collé des affiches avec les exi-

gences de la classe ouvrière. Toutes les 2 ou 3 semaines, nous publions une édition spéciale de notre journal « Arbeit Zukunft » en grande circulation et le mettons dans les boîtes aux lettres dans les quartiers ouvriers.

Habituellement, le mouvement anti-guerre organise en avril de grosses manifestations contre la militarisation et la guerre. Elles sont maintenant annulées par les dirigeants du mouvement pacifiste. Nous essayons d'organiser ensemble avec d'autres forces progressistes des actions symboliques avec un petit nombre de participants. Nous sommes dans la même situation pour le 1^{er} mai. Les dirigeants des syndicats ont abandonné toute manifestation. Mais nous essayons d'organiser des petites actions dans plusieurs lieux et villes. Avec l'insatisfaction croissante de la classe ouvrière et du peuple face aux mesures prises par le gouvernement, nous sommes convaincus que de plus en plus de travailleurs vont commencer à se battre pour leurs droits et leurs revendications. »

Organisation pour la construction d'un Parti Communiste des Travailleurs d'Allemagne, le 2 avril

Nous incitons tous nos lecteurs à aller lire sur notre site la déclaration commune des partis et organisations d'Europe membres de la Conférence Internationale des Partis et Organisations Marxistes-Léninistes (CIPOML), publiée le 19 mars sous le titre :

« Nous ne combattons pas seulement une pandémie, mais pour un avenir meilleur » ★

1- Expedientes de regulación temporal de empleo (ERTE) : mesures de régulation temporelle de l'emploi.

2- UP : Podemos.

Réfugiés syriens

La Turquie et l'UE se renvoient la balle

Le 28 février, la Turquie d'Erdoğan, qui a fait de la question des réfugiés un instrument de sa politique étrangère, décide de ne plus empêcher le passage des réfugiés syriens et du Moyen-Orient vers l'UE. Elle les pousse vers les frontières grecques, tout en sachant que celles-ci étaient devenues infranchissables. Début mars, dans la crainte d'une crise sanitaire due à la pandémie, les autorités turques les font évacuer. Ils sont repartis comme ils étaient venus, dans des bus affrétés par le gouvernement d'Erdoğan. Avec cet avertissement du ministre turc de l'intérieur : « Lorsque cette épidémie sera terminée, nous n'empêcherons personne de partir » !

Cette manipulation de l'autocrate turc répond à un triple objectif : faire pression sur l'UE pour renégocier l'accord migratoire de mars 2016 et obtenir un

plus large soutien à sa politique au Moyen-Orient, mais aussi faire oublier les pertes militaires turques dans le nord de la Syrie, à Idlib, et faire croire, à l'opinion publique turque, au départ du territoire turc des quelques 4 millions de réfugiés.

Jusque-là, seuls 10 % d'entre eux vivaient dans des camps où ils ont à présent été massivement placés en quarantaine. Leur enfermement peut faire craindre le pire dans un pays où les dirigeants nient l'ampleur de la crise sanitaire et mettent en prison ceux qui dénoncent les manques de matériels et l'absence de mesures de protection pour leur propre population.

Depuis l'afflux des réfugiés en 2015, l'UE a considérablement durci sa politique en matière d'accueil.

L'épidémie de coronavirus a renforcé le repli sur soi de chacun de ses Etats

membres. Tous ont rétabli des contrôles aux frontières et ont dressé des murs qu'ils espèrent infranchissables. La Grèce, qui a une longue frontière terrestre et maritime avec la Turquie, n'échappe pas à la règle. Surtout depuis le retour de la droite au pouvoir ; l'état-major grec et le premier ministre ne cessent de renforcer la protection des frontières de l'Evros (du nom du fleuve servant de frontière). L'armée s'est déployée sur les 212 km de frontière terrestre, renforcée par une centaine de garde-frontières envoyés par les autres pays européens pour manifester « la pleine solidarité européenne » avec la politique répressive conduite par le gouvernement grec. Dans les villages le long de l'Evros, le gouvernement encourage les habitants à s'organiser en milices armées, à patrouiller jour et nuit et à dénoncer aux forces de

l'ordre ceux qui tenteraient de traverser. L'usage de grenades lacrymogènes et surtout de tirs à balles réelles ont fait de nombreuses victimes. Il en est de même pour les frontières maritimes. Sur l'île de Lesbos, qui accueille déjà 22 000 réfugiés dans le camp insalubre de Moria, « l'ouverture » du 28 février a conduit à l'arrivée d'au moins 500 réfugiés à bord d'embarcations de fortune. Chacun a pu voir à la télévision comment des habitants et des membres du parti fasciste Aube Dorée les ont repoussés aux cris de « Dégagez, rentrez en Turquie ». Des élus et des forces de l'ordre ont assisté à la scène sans broncher. Des journalistes qui tentaient de s'interposer ont été pris à partie. De nombreuses organisations humanitaires ont dénoncé « la façon dont les autorités grecques et européennes gèrent les nouvelles arrivées et ●●●

●●● les comportements extrêmes observés de la part des forces de sécurité contre les réfugiés et de la part des citoyens contre les membres des organisations humanitaires ». Selon le New York Times, des centres secrets de détention de migrants ont été installés à la frontière gréco-turque.

Cette information, démentie par Athènes, a été relayée par des associations grecques de défense des droits des migrants : « Des centres existent sur l'Évros pour expulser rapidement les migrants vers la Turquie. Les migrants y sont détenus dans des conditions insalubres, n'ont pas accès

aux avocats et sont laissés plusieurs jours sans nourriture avant d'être expulsés ». Cette politique répressive de la Grèce se fait avec le plein appui de l'UE qui a financé les centres de détention. Une eurodéputée grecque, membre du parti de Syriza, a pu écrire : « dans l'Évros, la République

est en train d'être abattue ; nous ne sommes pas menacés par les réfugiés mais par la paralysie des dirigeants de l'UE et par l'extrême droite ».

La crise sanitaire s'ajoute aux crimes de guerre. Elle met en lumière toutes les tensions existantes et l'inhumanité du système impérialiste. ★

Israël profite de l'épidémie pour intensifier la colonisation

Alors que les Palestiniens du monde entier commémorent chaque 30 mars la journée de la terre en souvenir des grèves, manifestations et de la révolte réprimée dans le sang qui suivirent la confiscation de terres palestiniennes par le gouvernement israélien en 1976, le peuple de Palestine vit en ce début d'année des heures particulièrement sombres. En effet, si après les dernières élections législatives Benny Gantz avait été chargé de former un gouvernement, ce qu'il se préparait à faire en s'alliant avec le mouvement d'extrême droite d'Avigdor Lieberman, l'épidémie de Covid-19 a changé la donne et il vient d'accepter la formation d'un gouvernement d'union nationale dirigé par Benjamin Netanyahu. Et si l'on ne pouvait rien attendre de l'ancien général se vantant du nombre de Palestiniens qu'il avait tués en service, la situation est aujourd'hui bien pire. Le gouvernement israélien se sert de l'épidémie pour intensifier l'enfer qu'il fait subir aux Palestiniens et sa mainmise sur leurs terres et ce, sur tous les fronts. Israël profite ainsi de la pandémie pour resserrer encore plus les restrictions de circulation, bouclant tous les territoires occupés en fermant quasiment tous les points de passage, ce qui met les travailleurs palestiniens qui doivent chaque jour franchir des check-points devant un terrible dilemme, rester chez eux et ne plus

travailler et donc, se priver du revenu qui leur permet ainsi qu'à leurs familles de vivre, ou rester isolés de leur proches et s'exposer à la contamination par le virus et finir par le rapporter dans leur communauté. D'autre part, si nombre de travailleurs privilégient leur santé et celle des leurs, comme l'économie israélienne ne peut se passer de cette main-d'œuvre, en particulier dans l'agriculture, les employeurs font pression sur les Palestiniens pour qu'ils restent travailler loin de leurs familles en les menaçant de donner leur emploi à d'autres.

Pendant ce temps, les colons profitent aussi de l'état d'urgence sanitaire pour multiplier les attaques afin de s'emparer de nouvelles terres comme au village de Burin, près de Naplouse, qui subit, depuis l'instauration du confinement, des raids quotidiens de colons protégés par l'armée. Et cette armée qui procède régulièrement à des confiscations de biens dans les territoires occupés n'a pas hésité, la semaine dernière, à saisir huit tentes destinées à une clinique de campagne pour faire face à l'épidémie dans la communauté palestinienne de Khirbet Izbziq, au nord du pays.

Comble de cynisme, la « start-up nation » vante ses technologies de surveillance développées dans la répression du peuple palestinien pour la lutte contre la pandémie

comme le traçage des malades ou la reconnaissance faciale associée à la vidéo-surveillance pour le dépistage de nouveaux cas, et compte sur ce savoir-faire pour rebondir économiquement après la crise.

A Gaza, où 1,8 million de personnes s'entassent sur une bande de terre de 40 km de long, les habitants tentent de se préparer avec les moyens du bord car avec une telle densité de population, la contagion risque d'être fulgurante. Même s'ils sont sous blocus israélien depuis des années qui a conduit à des capacités hospitalières déjà bien trop faibles en tant « normal » avec une centaine de lits de réanimation et 62 respirateurs dont 15 sont déjà utilisés pour des patients souffrant d'autres affections, la pandémie, elle, se moque du blocus et une dizaine de cas ont déjà été détectés, tous arrivant de l'extérieur.

Face à l'épidémie, les prisonniers palestiniens en danger

Si les Gazaouis ont l'habitude d'être confinés pour se protéger des bombardements israéliens et que jusqu'à présent ils ont contenu l'épidémie grâce aux placements en quarantaine, selon les médecins sur place la propagation est inévitable, et pour une population déjà exsangue économiquement avec 50 % de chômage,

les conséquences du confinement total seront terribles.

Dans les prisons, alors que les autorités ont décidé la libération anticipée de centaines de détenus israéliens pour éviter la contagion, après avoir décidé récemment de réduire la quantité des produits de nettoyage allouée aux prisons et interdit toute visite depuis le 8 mars, elles laissent croupir dans des cellules insalubres et surpeuplées quelques 5000 prisonniers politiques palestiniens qui souffrent déjà, pour nombre d'entre eux, de maladies non traitées (diabète, hypertension, etc. maladies que l'on sait aggraver les affections causées par le virus). Face à cette situation, le Comité des prisonniers palestiniens pour la défense des Droits de l'Homme Samidoun a lancé, le 30 mars, un appel : « Sauvez-nous du Covid-19 avant que nos cellules ne se transforment en tombeaux ! ». Parmi ces prisonniers il y a toujours 180 enfants dont il faut plus que jamais exiger la libération ! ★

La Campagne pour leur libération à laquelle participe notre Parti a publié un communiqué exigeant la fin immédiate de leur détention ainsi qu'une nouvelle lettre d'information accessibles sur le site de la campagne au lien suivant :

https://liberez-enfants-palestiniens.fr/IMG/pdf/communiqu%C3%A9_covid19.pdf

Suite de la p. 17

Les armées contaminées et contaminantes

Avec leurs 800 bases disséminées dans le monde entier, ses porte-avions et autres bâtiments qui sillonnent les océans, les armées étasuniennes sont une menace de contamination mondiale. Parmi les cas les plus typiques, il y a celui du porte-avions à propulsion nucléaire, porteur d'armes nucléaires, le Roosevelt, à quai dans le port de Guam, avec des dizaines de marins testés « positifs ». Un de ses hauts gradés a été suspendu, suite à une lettre dans laquelle il critiquait le manque de mesures de protection pour les 5 000 hommes à bord. Interdiction a été signifiée par le Pentagone de « toute communi-

cation » sur le nombre de militaires infectés et de morts, notamment hors frontières.

Quatre officiers français de Barkhane ont été testés positifs. Rien ne filtre sur le lieu, la date, les conditions d'infection « pour ne pas alimenter le sentiment anti-français » dans les pays d'Afrique. Dans l'armée, ils seraient déjà 400 selon la ministre Parly. Selon de nombreux témoignages, très peu de mesures sont prises durant les entraînements physiques et militaires, et les militaires qui ne vivent pas dans les casernes, rentrent chez eux... Mais c'est « silence radio ». ★

1- La Finlande n'est pas membre de l'Otan, mais elle a un partenariat avec elle, notamment en matière de cyberdéfense. La Finlande s'est retirée de l'opération « Cold response ».



Ça y est, vous pouvez désormais suivre les prises de positions et l'activité politique du PCOF sur facebook.

Pour ceux qui ont un compte facebook, il vous suffit de taper « PCOF » ou « Parti Communiste des Ouvriers de France »

Pour suivre la page facebook du PCOF, n'hésitez pas à appuyer sur « J'aime ». Et puis vous pouvez inviter vos collègues, vos amis militants, syndicalistes et sympathisants à aimer notre page.

Si des articles vous semblent importants ou intéressants, n'hésitez pas à « aimer » ou à « partager » sur vos propres profils.

Plus nos analyses seront partagées, et plus nous ferons grandir la conscience de la nécessité d'une rupture révolutionnaire avec le système capitaliste impérialiste.

Equateur

Succès du 9^e congrès du PCMLE

Comme le savent nos fidèles lecteurs, nos liens avec le Parti Communiste Marxiste Léniniste d'Equateur sont anciens et étroits. Forgés dans la lutte pour rassembler et unir les partis communistes dans les années 80, notamment à travers les réunions multilatérales, ils se sont renforcés au cours des années dans la lutte commune pour défendre le marxisme-léninisme et l'appliquer de façon vivante à la réalité de nos pays, pour y diriger la lutte de la classe ouvrière et des masses populaires pour la révolution et le socialisme.

Le PCMLE est un parti déjà bien développé numériquement et expérimenté qui a su à travers les différentes situations de la lutte de classe dans son pays, gagner l'appui des travailleurs et des masses populaires qu'il a contribué à organiser sur les différents fronts : syndical, femmes, jeunes, indigènes, enseignants, paysans, commerçants de rue, habitants des quartiers populaires, etc.

Notre parti a un grand respect pour le PCMLE qui ne ménage pas ses efforts pour travailler au renforcement de la CIPOML à laquelle il apporte son expérience de la lutte de classe en Equateur. Il a notamment montré comment lutter contre un gouvernement autoproclamé progressiste, voire socialiste. Alors que Correa avait été porté au pouvoir par un puissant mouvement populaire dans les années 2006-2007, le parti a accompagné et guidé l'expérience des masses en partant de la défense de leurs intérêts. Il a mis à nu la véritable nature de cette bourgeoisie qui a profité du combat de la classe ouvrière, des peuples indigènes et

des masses populaires pour, une fois à la tête de l'Etat, défendre ses propres intérêts de classe, pratiquant la corruption à grande échelle et réprimant féroce tous ceux qui contestait sa politique. Le PCMLE en a fait les frais. Ses militants ont connu la prison ; les moyens d'organisation et de lutte qu'il avait arrachés lui ont été supprimés. Mais le parti a tenu bon et a su opérer un repli tactique pour préserver son organisation avant de repartir à l'offensive dès que les conditions étaient réunies. Et quand les masses se sont mises en mouvement en octobre 2019 pour dire non aux mesures du FMI que voulait imposer Lenin Moreno, digne successeur de Correa, le parti et les organisations de masse qu'il dirige ont été aux premiers rangs des combats.

Le 9^e congrès l'a démontré, cette politique courageuse, intelligente, offensive, a permis aujourd'hui au parti de regagner pratiquement toutes ses bases. Notre délégation, qui a participé à ses travaux, a pu constater combien le PCMLE s'est renforcé quantitativement mais aussi qualitativement dans ce dernier soulèvement populaire. Le mouvement de révolutionnarisation du parti lancé en août 2017¹ et qui peut se résumer ainsi : « vivre, agir, penser en communiste » a permis aux organisations du parti de jouer tout leur rôle dans ce soulèvement et d'y gagner l'autorité et le soutien de larges secteurs des masses équatoriennes, de rapprocher et d'organiser de nouvelles forces dans le parti.

Les nombreuses interventions des délégués au congrès ont montré que

ceux-ci ont bien compris qu'avec le soulèvement populaire d'octobre, le pays est entré dans une nouvelle situation, particulièrement favorable au développement du travail du parti. Le secrétaire général du parti, dans son intervention de clôture, a exhorté les militants à « recruter, recruter, recruter, ouvrir la porte du parti aux révolutionnaires... et ne pas les laisser repartir. Les former, pas seulement avec la théorie mais dans la vie ». Et encore : « le capitalisme n'a rien à apporter aux peuples du monde. Il faut faire un travail de politisation des masses. Suite aux mesures que va prendre le gouverne-

ment, il faut que le parti soit à la tête de la contestation, suivant en cela notre mot d'ordre, "mobiliser, organiser et avancer" ».

Ce 9^e congrès va sans aucun doute permettre au parti de se mettre en ordre de bataille pour faire une grande campagne de politisation des masses dans le cadre de l'Unité Populaire qui va conduire la campagne des élections présidentielles et législatives prévues en février 2021.


edición 1896
del 1 al 7 de abril de 2020

Proletarios de todos los países... ¡Uníos!

EN MARCHA

POR EL PODER POPULAR Y EL SOCIALISMO
Órgano Central del Partido Comunista Marxista Leninista del Ecuador

NO SOLO ESTAMOS
LUCHANDO
CONTRA UNA
PANDEMIA,
SINO POR UN
FUTURO NUEVO
Y MEJOR



CIPOML PCMLE

FOSAS COMUNES EN LUGAR DE HOSPITALES	PÁG. 2
MARTÍNEZ, OPERADOR DE LOS ACREEDORES ECUATORIANOS	PÁG. 5
HONOR Y GLORIA AL CAMARADA ALFONSO CEDEÑO NIETO	PÁG. 36

Integrante de la Conferencia Internacional de Partidos y Organizaciones Marxista-Leninistas - CIPOML

Certes, la pandémie, qui n'a pas épargné l'Equateur, rend la situation plus compliquée. Mais nous sommes confiants que le PCMLE saura trouver les voies pour poursuivre avec succès son travail de préparation des conditions à la prise de pouvoir et l'instauration du socialisme en Equateur. ★

1- Le VI^e plenum du CC, d'août 2017, a lancé le mouvement de révolutionnarisation du parti, avec comme mot d'ordre : « penser, vivre et lutter en communiste ».

Pendant la pandémie, les préparatifs de guerre continuent

Dans le numéro de mars, nous avons alerté sur le danger que représentent les manœuvres de l'Otan, « Defender 2020 », qui devaient se dérouler de mai à juin sur dix pays d'Europe, emprunter quelque 4 000 km de routes... le tout, avec des chars lourds (70 tonnes) et autres véhicules. Comme l'affirmait encore de façon péremptoire le secrétaire général de l'Otan, Stoltenberg, début mars, « il n'est pas question d'annuler les exercices durant les prochains mois, malgré le Covid-19 ». Entre-temps, un haut gradé italien, qui avait participé à une réunion à Wiesbaden (Allemagne) a été infecté, de même qu'au moins deux officiers danois.

Commencées en janvier, elles constituaient les manœuvres les plus importantes depuis la fin des années 80. Elles avaient deux volets : l'un, logistique – tester les capacités de transport et de déploiement depuis les ports étasuniens de milliers de soldats et des matériels militaires

jusqu'aux ports de l'Europe du Nord –, et simuler une guerre nucléaire de « faible intensité » avec la Russie.

Ce ne sont pas moins de 20 000 soldats US qui devaient être acheminés par air et par mer, via des aéroports et des ports d'Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Estonie et Lettonie.

Ces ponts aériens et maritimes avaient commencé, ainsi que la mobilisation des troupes US stationnées en Europe, avec une partie du matériel militaire stocké dans les différents entrepôts disséminés dans plusieurs Etats d'Europe (Belgique, Pays-Bas, Allemagne). Outre les manœuvres « Defender 2020 », d'autres manœuvres « Cold response » devaient se dérouler, en mars, notamment celles organisées avec la Norvège, membre important de l'Otan. Ces manœuvres en conditions de grand froid ont lieu annuellement et devaient mobiliser 14 000 soldats, venus des USA, du Royaume-Uni, des Pays-Bas, d'Allemagne, de Belgique, du Danemark, de Suède, de Finlande¹

et de France, avec 400 militaires d'infanterie de montagne. Elles ont été suspendues le 11 mars, comme celles de « Defender 2020 », le 13 mars, suite notamment à la décision de retrait des autorités allemandes et norvégiennes, en raison de l'épidémie du Covid-19. Il faut dire que, la veille, Trump avait annoncé que tout voyageur ayant séjourné dans un pays européen, à l'exception du Royaume-Uni (!) devait attendre trente jours, avant d'entrer aux USA. Suspendues, mais déjà « pleines d'enseignements » pour les responsables de l'Otan et plus particulièrement ceux du commandement des troupes US en Europe, qui sont en même temps les maîtres d'œuvre de « Defender ». « Le message stratégique est que nous pouvons démontrer notre flexibilité et notre adaptabilité pour mobiliser et déplacer de grandes forces à n'importe quel endroit de la planète, pour dissuader efficacement » s'est félicité Wolters, le commandant suprême des forces

alliées en Europe (autrement dit le chef militaire de l'Otan). Le terme de dissuader n'a pas été prononcé au hasard, car il est clair que le recours contre la Russie à des armes nucléaires tactiques fait aujourd'hui partie de la doctrine de l'Otan, telle que l'envisage le Pentagone.

Autrement dit, les 315 millions d'euros (340 millions de \$) investis dans ces manœuvres ne sont pas entièrement « perdus » pour les va-t-guerre otaniens. D'ailleurs, les rotations de troupes déployées par l'Otan dans les pays baltes se poursuivent comme prévu. En Estonie, l'obligation de quarantaine de 14 jours ne s'applique pas aux 800 militaires britanniques qui sont venus remplacer les troupes danoises. « Ça doit être fait » se contente d'affirmer le responsable, qui y voit « un bon exemple de la cohésion ». En Lituanie, 20 soldats des troupes déployées dans le cadre de l'Otan ont été testés positifs.

Suite p. 16